



2^e RENCONTRE EUROPEENNE DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

Nous participons aussi à l'Europe!

**Une conférence
de la Présidence grecque de l'Union Européenne**

Bruxelles, 10 & 11 mai 2003





Avec le soutien de

La Commission européenne
La Présidence grecque de l'Union Européenne
1^{er} janvier 2003- 30 juin 2003
Le Ministère belge de l'Intégration Sociale & la
Cellule de Lutte contre la Pauvreté, Service Public
de Sécurité sociale

Avec l'aide de

EAPN – Réseau européen des organisations de
lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Ce rapport est aussi disponible en Anglais,
Néerlandais et Grec.

Une synthèse est disponible en Italien, Espagnol,
Allemand, Portugais, Finlandais, Danois et Suédois.

EAPN

Rue du Congrès 37-41
B-1000 BRUXELLES
Téléphone: 00 32 2 230 44 55
Fax: 00 32 2 230 97 33
team@eapn.skynet.be
www.eapn.org

REMERCIEMENTS

Rédaction du rapport: Micheline GERONDAL
Photographies: Mathias HOREMANS

PRINTING & LAY-OUT

S.P.E.
Téléphone 00 32 2 512 87 00
Fax 00 32 2 514 34 23
spe@skynet.be

ISBN 2-930252-30-8

Avant-propos de la présidence grecque

La Présidence grecque de l'Union Européenne a d'emblée soutenu l'initiative du Ministre belge Johan Vande Lanotte en tant qu'elle constitue un complément pertinent aux différentes mesures européennes de lutte contre la pauvreté. En effet, la participation des personnes en situation de pauvreté doit être améliorée au travers des différents canaux mis en place à partir du Traité de Nice.

Au sein d'une Europe riche, 15% de la population (56 millions de personnes) vivent en situation de pauvreté. De plus, 9 % d'européens sont constamment à la limite de l'exclusion sociale; ces statistiques ignorent bon nombre de personnes vivant dans la pauvreté. Malgré les nombreux progrès accomplis, beaucoup reste à faire.

Si dans le contexte actuel, certains objectifs du Traité de Nice peuvent paraître utopiques, c'est précisément maintenant qu'il faut augmenter l'humanisme qui constitue la base du modèle européen. C'est possible en coordonnant les politiques sociales européennes et en y intégrant les politiques économiques.

En effet, les politiques sociales ne sont pas un luxe mais un des moyens de contribuer au développement économique. La participation par le biais de l'emploi est aussi un canal de participation sociale.

Cependant, viser exclusivement le profit en délaissant les mesures de protection du travail n'est pas acceptable. Aujourd'hui, 75 % des personnes en situation de pauvreté sont des femmes: il est donc nécessaire de mener des politiques dans le champ de l'égalité, de la lutte contre la ségrégation sous toutes ses formes et de l'accès aux droits.

Nous disposons d'outils nouveaux: des indicateurs qualitatifs sont récemment venus compléter les indicateurs quantitatifs. A cet égard, nous insistons sur la nécessité d'élaborer les prochains PAN avec la participation de tous les acteurs.

La Grèce a récemment constitué un Comité National où les personnes en situation de pauvreté seront invitées.

Au niveau européen, la Convention aura à intégrer la lutte contre la pauvreté.

Pour que les Traités ne demeurent pas lettre morte, tous les acteurs, à tous les niveaux ont un rôle à jouer. Pour notre part, la Présidence Grecque communiquera les principaux résultats de cette rencontre lors du Conseil des Affaires sociales de juin 2003.

La lutte contre la pauvreté menée avec les personnes concernées constitue une garantie de démocratie.

Dimitrios REPPAS,
Ministre de l'Emploi & des Affaires sociales

Sommaire

Préface	3
Sommaire	4
I- Introduction	6
Contexte	6
Présentation de la deuxième rencontre	6
Message de la présidence grecque au conseil des ministres, juin 2003	8
II- Rapports des ateliers	9
Remarques préliminaires	9
Atelier 1	Aperçu des discussions 10
	Contribution de l'atelier en session plénière 14
Atelier 2	Aperçu des discussions 15
	Contribution de l'atelier en session plénière 21
Atelier 3	Aperçu des discussions 23
	Contribution de l'atelier en session plénière 29
Atelier 4	Aperçu des discussions 31
	Contribution de l'atelier en session plénière 36
Atelier 5	Aperçu des discussions 37
	Contribution de l'atelier en session plénière 43
III - Pour faire progresser le débat sur la participation	45
Participation – les éléments issus des ateliers	45
Les voies à explorer	53
Annexe I - Rapport préparatoire	55
Annexe II - Contributions	66
Annexe III - Liste des participants	70
Annexe IV - Bibliographie	81

I. INTRODUCTION

Contexte

Le Conseil Européen de Lisbonne des 23 & 24 mars 2000 a lancé une stratégie européenne dont l'objectif est d'avoir un impact décisif en termes d'éradication de la pauvreté dans les pays de l'UE à l'horizon 2010.

Le Conseil Européen de Nice des 7 au 9 décembre 2000 a défini des objectifs communs pour cette stratégie. Un de ces objectifs a été la mobilisation de tous les acteurs en situation d'exclusion sociale – dont les personnes vivant dans la pauvreté– ce qui a largement contribué à initier le processus ciblé sur la participation. Ainsi, dans le cadre de la Présidence Belge de l'Union Européenne (1/7/2001–31/12/2001), et à l'initiative du Vice Premier Ministre et Ministre du Budget, de l'Intégration Sociale et de l'Economie sociale belge, Johan VANDE LANOTTE, s'est tenue, les 1^{er} et 2 décembre 2001, la Première Rencontre des Personnes vivant dans la Pauvreté.

Une centaine de participants issus de tous les Etats membres ont pris part à cette rencontre. Celle-ci a confirmé l'importance de la participation des personnes en situation de pauvreté dans le processus et

a démontré que ce type de participation améliore la qualité des décisions et leur mise en oeuvre. Au vu de l'enthousiasme des participants et à leur demande, le Ministre VANDE LANOTTE s'est engagé à organiser une Deuxième Rencontre qui bénéficie en 2003 d'une plus large ampleur liée à l'appui des institutions européennes.

La présidence Grecque de l'Union Européenne (1/1/2003–20/06/2003) a relayé cet engagement qui aboutit à la 2^{ème} RENCONTRE DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETE, rencontre soutenue par la Présidence Grecque de l'UE et le Gouvernement belge, et également par le Ministère de l'Intégration sociale.

En lançant cette 2^{ème} RENCONTRE, l'ambition de tous les organisateurs est d'aboutir à ce que ce type de rencontre aujourd'hui appuyée par les acteurs européens, devienne, au même titre et complémentirement aux multiples efforts déployés par tous les acteurs concernés pour atteindre les objectifs ambitieux affirmés à Lisbonne, un événement récurrent.

Présentation de la deuxième rencontre

La 2^{ème} rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté s'est déroulée les 10 et 11 mai 2003 à Bruxelles dans le cadre de la Présidence grecque de l'Union Européenne, avec le soutien de la Commission Européenne et du Ministère belge de l'Intégration Sociale. Le but de cette rencontre était de reconnaître et accroître la contribution sociale des personnes vivant la pauvreté et l'exclusion et augmenter l'impact de la voix des exclus dans les législations, les politiques et les mesures administratives qui les concernent quotidiennement.

Les objectifs de cette seconde rencontre étaient:

- De développer un apprentissage créatif et un espace de réflexion où les participants peuvent partager leurs expériences de participation et d'engagement dans la société.
- De développer des apports basés sur l'expé-

ce des participants en matière de 'bonnes pratiques' participatives liées à leur engagement.

- Accroître la capacité des participants à contribuer au travail des ONG qui luttent contre la pauvreté et à s'impliquer dans un dialogue avec des autorités publiques de tous niveaux et types.
- Augmenter l'implication des Institutions Européennes concernées à engager les personnes en situation de pauvreté et leurs associations dans le champ politique et dans la mise en oeuvre des mesures et des lois qui concernent tous les aspects de leurs vies.

Elle a rassemblé 120 personnes venant des Etats membres de l'Union Européenne ainsi que des délégations de Pologne, Hongrie, Bulgarie et Lettonie. Les participants étaient des personnes en situation de pauvreté ou ayant connu cette situation et des travailleurs sociaux de première ligne.

Le défi central de cette rencontre était de dépasser le stade du témoignage et de l'échange d'expériences, pour tenter d'analyser des modèles de participation, couramment considérés comme 'bonnes pratiques' pour atteindre une participation à tous les niveaux.

La possibilité d'avancer d'un pas vers ce défi ressortait de deux points:

- des résultats de la Première Rencontre des personnes en situation de pauvreté en 2001 qui démontraient l'analyse pertinente qu'ont celles-ci vis-à-vis des mécanismes producteurs d'exclusion sociale
- de la volonté de la Présidence grecque et du Vice-premier et Ministre Belge du Budget, de l'Intégration sociale et de l'Economie Sociale, Johan Vande Lanotte de faire progresser la participation des personnes en situation de pauvreté au niveau politique européen, et spécifiquement dans le processus d'inclusion sociale à travers les prochains Plans d'Action Nationaux pour l'Inclusion Sociale (PAN Incl), ainsi qu'à d'autres moments clés dans le calendrier européen.

La 2^{ème} rencontre a été préparée à partir d'une méthodologie développée par EAPN ¹ en lien avec les réseaux nationaux d'EAPN. Dans chaque pays,

une personne de contact EAPN a eu pour mission:

1. de prendre contact
 - avec les participants de la 1^{ère} Rencontre (si possible)
 - avec des personnes en situation de pauvreté disponibles pour participer à une 2^{ème} Rencontre
 - et/ou avec des travailleurs sociaux de première ligne
2. De préparer la 2^{ème} Rencontre sur base d'une grille de questions portant sur
 - des expériences de participation à tous les niveaux: individuelle, à l'intérieur d'une organisation, en contact avec des décideurs (locaux, régionaux, nationaux, européens)
 - la connaissance, l'impact des premiers PAN inclusion sociale
 - les améliorations à intégrer aux 2^{èmes} PAN inclusion sociale

Les réponses à ces questions sont reprises en Annexe 1 dans le **Rapport Préparatoire à la 2^{ème} rencontre**; ce document concerne un grand nombre de sujets qui n'ont pas tous pu être explorés durant la 2^{ème} Rencontre faute de temps. Ce Rapport Préparatoire peut fournir la base d'une analyse ultérieure de l'enjeu de la participation des personnes en situation de pauvreté.



¹ European Anti-Poverty Network – Le réseau européen des organisations de lutte contre est une coalition indépendante d'organisations non gouvernementales impliquées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans tous les Etats membres de l'Union européenne. EAPN constitue prioritairement un groupe de pression action qui vise à faire de la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté une priorité de l'Union Européenne.

Le message de la Présidence Grecque au Conseil des Ministres de juin 2003

Pour aboutir à une participation des personnes en situation de pauvreté, il convient:

1. Que la difficulté quotidienne à survivre soit dépassée ; en d'autres termes, que tous aient accès à leurs droits et à un niveau de vie qui permet la réflexion. Tout d'abord, les besoins de base doivent être satisfaits avant de pouvoir travailler l'aspect participation.
2. Qu'il y ait une bonne communication entre les dirigeants et les citoyens. Les informations doivent être claires et transparentes et pouvoir atteindre tout le monde.
3. Qu'il y ait suffisamment de moyens (soutien financier, technologique, humain) pour permettre la participation et l'accompagner. Ces moyens seront un soutien pour les associations qui travaillent avec les personnes en situation de pauvreté. Il convient d'apporter aux projets un soutien continu et basé sur le long terme, particulièrement aux projets de réinsertion professionnelle, avec un accompagnement soutenu garantissant une insertion stable dans le marché de l'emploi au terme du parcours de réinsertion.
4. D'impliquer les personnes en situation de pauvreté à partir du lancement des idées jusqu'à l'évaluation des politiques, évaluation qui réclame des critères qualitatifs clairs. Cette procédure est à inclure dans les PAN inclusion sociale.
5. D'inscrire la participation des personnes en situation de pauvreté à partir de l'élaboration des mesures sociales, spécialement en cette période de modification des structures européennes.
6. D'intensifier les procédures actuelles d'évaluation des PAN inclusion Sociale, tant par des indicateurs quantitatifs que qualitatifs.
7. Que chaque état membre soutienne adéquatement la création/le renforcement de réseaux (locaux, thématiques, transversaux, urbains, ruraux...) où les personnes en situation de pauvreté et leurs organisations sont représentées.
8. de marquer davantage la complémentarité des Plans d'Action Nationaux Inclusion sociale et PAN Emploi afin d'obtenir une cohérence accrue des actions sociales.

A la suite de la 2^{ème} Rencontre Européenne des personnes en situation de pauvreté, la Présidence Grecque propose

- Aux Etats Membres
D'intensifier les efforts de promotion de la participation des personnes en situation de pauvreté à tous les niveaux et de développer des réseaux structurels.
- Aux Etats membres et à la Commission
D'élaborer et/ou de renforcer une implication des personnes en situation de pauvreté dans le processus d'inclusion sociale en général et dans le développement du PAN Inclusion Sociale en particulier.
- Que la Commission Européenne et les Présidences Européennes successives incluent l'organisation récurrente de ce type de rencontre dans le plan annuel des travaux (comme les Tables Rondes annuelles).

II. RAPPORTS DES ATELIERS

Remarques préliminaires

Durant la 2^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté, les participants ont travaillé en 5 ateliers lesquels se sont réunis pour quatre sessions d'une heure trente.

Chaque atelier était encadré par une équipe de trois personnes un animateur, un rapporteur et un 'coach'.

La composition particulière de chaque atelier aboutit à des rapports très différents les uns des autres; en effet, certains points, comme l'emploi ou la structure démocratique ont été discutés dans certains ateliers et pas du tout dans d'autres. Certains groupes ont davantage travaillé à partir de témoignages et de récits ; certains ont approfondi les Plans d'Action Nationaux pour l'Inclusion sociale alors que d'autres y ont consacré moins de temps.

Les cinq rapports ci-dessous reflètent ces différences, y compris dans leur structuration. Il nous a en effet semblé inadéquat de réduire le contenu de chaque rapport à une structure identique, même si

les thèmes discutés correspondaient moins à la thématique centrale de la 2^{ème} Rencontre, cela aurait exclu de nombreux apports intéressants.

Dans les rapports des ateliers, différents types de caractères sont utilisés pour distinguer entre les interventions des participants, les synthèses, les commentaires, les idées clé et le texte formant les liaisons nécessaires entre paragraphes ou l'introduction. Les caractères suivants correspondent à:

- **des synthèses, des commentaires, des idées clé**
- **des interventions des participants, transposées de l'oral à l'écrit de façon à ce que le cheminement de la pensée soit compréhensible**
- **la liaison entre les paragraphes ou les introductions.**

A la fin de chaque rapport d'atelier figure le compte-rendu que les participants ont présenté lors de la dernière séance plénière.

ATELIER 1

Aperçu des discussions

Le processus de participation (France)

La situation de départ

«Je vis dans un foyer d'accueil où il y a 24 mères et leurs enfants. Dès l'entrée, on perdait le contrôle sur sa propre vie et sur celle des enfants. L'accompagnement était culpabilisant et tatillon. Je suis arrivée là après une rupture; j'avais perdu ma maison, mon emploi et mon autonomie. Je ne me sentais pas bien au Foyer, mais je n'avais pas d'autre solution. J'ai vécu là des choses insupportables et cependant les personnes hébergées supportaient cela; elles s'étaient résignées après avoir souffert et en être devenues amères; elles éprouvaient de la culpabilité. On avait aussi l'impression d'être dans un hôpital: on recevait des médicaments pour rester calme. Les enfants étaient les premières victimes: ils étaient pris en main par les accompagnants. On n'avait plus aucune chance de reprendre prise sur sa vie.»

Une opportunité d'enclencher un processus de participation

«Pour Noël, il y avait un repas en commun: les résidentes, le directeur et les accompagnants. Le directeur s'est présenté à moi: c'était la première fois que quelqu'un me voyait comme un être humain. J'étais là depuis 6 mois et il me voyait pour la première fois. Il ne connaissait même pas mon nom, seulement le numéro de ma chambre. Il était souvent absent et ne connaissait pas la vie quotidienne du Foyer. Je lui ai dit tout cela.»

« Un peu plus tard, à la suite d'une loi votée en 2002 (Loi instituant des conseils de résidents dans les foyers d'hébergement), le directeur se souvenait de moi et m'a présentée comme candidate. Au Conseil, j'ai parlé de mon expérience, ce qui a provoqué la méfiance tant des accompagnants que des

personnes hébergées. Le personnel n'était pas conscient du fait que les femmes hébergées pouvaient participer; les mères n'en n'étaient pas non plus convaincues. Elles craignaient les sanctions. Il a fallu investir dans la construction d'une relation de confiance. On a réussi à les persuader qu'on n'allait pas tout bouleverser, mais seulement collaborer pour améliorer la situation. C'était une révolution.»

Le processus de participation apporte des changements positifs

«Le climat et les attitudes se sont modifiés. Maintenant au lieu que ce soit les résidentes qui demandent à rencontrer le directeur, c'est l'inverse. Avant, il y avait une école de devoirs. Maintenant il y a des ateliers créatifs où les enfants apprennent différentes formes d'expression. La répartition des chambres a été améliorée pour que les mères aient davantage de vie privée. Il y a eu une rénovation des sanitaires, une augmentation de l'hygiène. Les accompagnants découvrent de nouvelles possibilités dans leur travail.

Il y a un sentiment d'appartenance à une communauté ; avant il était impossible de ressentir de la dignité.

A terme, le Conseil pourra fonctionner sans moi. J'ai bon espoir pour mon avenir. C'est rassurant de voir qu'il existe des lois et des droits que l'on peut exiger pour soi-même et les autres.»

A partir d'une situation extrêmement négative, la présence d'une circonstance favorable (le repas de Noël) couplée à une opportunité (une nouvelle mesure légale) a été saisie pour commencer un processus de participation.

Faire fonctionner un réseau

Le cadre participatif légal existe depuis longtemps

«Il y a beaucoup d'associations de citoyens et une volonté politique d'organiser et de soutenir cette vie sociale. Les associations sont financées par les autorités, mais cela n'entraîne pas de conséquence (négative) quant à la liberté de parole et de critique. Si c'était le cas, l'opinion publique y serait

très sensible avec un impact sur le comportement électoral. Les communes doivent soutenir les associations d'usagers, la loi le prescrit depuis longtemps. Etant donné que l'accent a été mis sur le sans abris, le dialogue sur ce thème augmente aussi; il y a des rencontres tous les 3 mois.»

DANEMARK

Avantage pour tous

«Les décisions prises y gagnent en légitimité. Les participants ont leur sécurité garantie.» DANEMARK

Le réseau permet un flux continu d'information

«Ce réseau (danois) essaie de rassembler des personnes vivant en foyers et qui sont généralement des personnes qui sont tombées hors du filet de protection sociale (ruptures, alcool, drogue...). En réseau, il y a espoir non seulement d'influencer les autorités et de faire changer les choses mais aussi de travailler à des meilleures solutions sur des préoccupations communes.

Le réseau fonctionne sur un modèle de représentation démocratique.

Chaque Foyer envoie un délégué au réseau.

Dans chaque foyer, il y a un conseil d'usagers

- pour tout ce qui concerne le fonctionnement interne du foyer
- et aussi où les informations et décisions du réseau national reviennent.»

La participation n'est pas un processus évident

«C'est difficile de dépasser ses propres problèmes et

de trouver encore la force de travailler aux problèmes communs. Ceux qui en sortent ne restent pas en contact, mais il y a cependant un noyau solide de collaborateurs.» FRANCE

«Bien que le droit de s'organiser de cette façon soit reconnu légalement, c'est difficile pour un usager de prendre la parole. Ça commence à devenir plus facile quand les gens sentent qu'on les écoute vraiment.» DANEMARK

Un cadre légal et une vie associative développée constituent incontestablement deux points de départ déterminants.

Deux remarques s'imposent pourtant:

D'une part, les vécus des personnes en situation de pauvreté sont durs et anciens ce qui entraîne des difficultés pour prendre la parole.

D'autre part, il semble que les autorités ne puissent pas se reposer uniquement sur le cadre légal si elles souhaitent une participation réelle: une partie du chemin reste à parcourir.

Se lancer dans la participation

Le premier pas

«Franchir la porte du centre familial était difficile. Plusieurs fois, je suis passée devant sans oser entrer. Jusqu'à ce que je pense que j'y allais pour moi-même et que l'opinion des autres ne me ferait pas penser autrement.» IRLANDE

«Une femme est venue nous voir avec une question à propos d'alcoolisme. Elle a commencé à connaître nos ateliers créatifs. Elle est venue de plus en plus régulièrement.» DANEMARK

...Le deuxième pas et ceux qui suivent

«L'étape suivante est de venir à une réunion et d'y

parler: ça te rend fier de toi et ça te donne le courage d'aller plus loin. C'est important d'avoir une personne en qui tu as confiance.» IRLANDE

«Venir lui a donné la force d'entreprendre une démarche difficile vers une situation meilleure. Elle a décidé de se séparer de son mari parce qu'il ne voulait pas soigner son alcoolisme. Elle habite maintenant son propre appartement.» DANEMARK

La participation revêt différentes formes ; elle ne consiste pas nécessairement en mots mais aussi en activités de toutes sortes: dessiner, chanter, écrire, cuisiner...

La participation et le processus démocratique

«Le droit à la participation entraîne aussi des responsabilités.» SUÈDE

«Beaucoup de personnes ne vont plus voter parce qu'il existe un tel gouffre entre les promesses des hommes politiques et ce qu'ils réalisent. Et en plus, ils ne s'intéressent pas à nos problèmes.» ROYAUME-UNI

«Nous vivons une érosion du concept de démocratie. Mais un état existe par le pays (géogra-

phique) et ses habitants. Les hommes politiques l'oublent souvent. Et on n'écoute plus les gens, la démocratie représentative ne fonctionne plus. Alors, on remarque qu'on remplace souvent 'démocratie' par 'citoyenneté' ou 'participation démocratique'. C'est le citoyen qui devient le centre. Mais au-dessus du droit de vote -qu'on exerce de moins en moins- il y a le droit de se réunir. Mais on n'écoute plus non plus les associations ce qui procure un sentiment d'impuissance.» FINLANDE

«Il est extrêmement décourageant d'entendre comme la démocratie dégénère dans les pays occidentaux. Pour les pays de l'ex-bloc de l'Est, la réalisation de la démocratie est un défi capital attendu depuis des années. Il est primordial que l'Europe donne un signal clair pour que l'injustice ne soit plus écrite dans les lois.» Bulgarie

«En Lettonie, il n'y a pas de financement public des associations, mais du sponsoring que les entreprises peuvent déduire fiscalement.

Le vie communautaire est encore peu développée car peu favorisée à cause de la dispersion de la population, mais des fondations communautaires voient le jour, ce qui semble être une formule intéressante.»

Stratégies participation

«Nous avons quelque chose à leur offrir (aux décideurs politiques). Ils ont besoin de nous pour franchir le fossé (des réalités). Avec nous, ils sont en mesure de faire de meilleures lois.» SUÈDE

«Une bonne stratégie de persuasion est de démontrer aux décideurs politiques où leurs mesures ont échoué parce qu'ils ne nous ont pas écouté.» ROYAUME UNI

«Eriger le droit à la participation en mesure contraignante est une bonne mesure.» PAYS-BAS

«Les fonctionnaires 'senior' rencontrés récemment dans un débat sur la lutte contre la pauvreté étaient très anxieux et nerveux. En effet, ils espèrent influencer les décisions politiques. Cette rencontre m'a appris qu'il faut aussi tenir compte de l'administration, parce que leur travail est lié à la politique

Ces interventions interrogent les formes de démocratie:

- **Représentative, où les élus reçoivent mandat pour gérer l'ensemble de la vie commune ;**
- **Représentative doublée de processus participatifs: ce champ est immense et de plus en plus exploré dans tous les domaines: enquêtes d'urbanisme, conseils de quartier, budgets participatifs...**

Le paysage de fond de ces questions n'est pas identique: on part des histoires de pays fort divers mais dont l'idéal commun reste le fonctionnement démocratique visant à plus d'égalité, de justice sociale, de solidarité et de transparence.

et que tout changement ministériel l'influencera.» ROYAUME UNI

«Trois villes participent à un programme 'Eapn-Eurocities' où les priorités sont l'invalidité, le bien-être et le sans abris. Ce programme offre la possibilité de travailler au plan local.» SUÈDE

Au travers des ces interventions, nous repérons les bonnes stratégies suivantes:

- **Jouer la complémentarité des contributions qui peuvent être faites;**
- **Analyser les mesures et les politiques et démontrer leurs carences;**
- **Exiger et ne pas en démordre jusqu'à inscription de la participation dans les lois;**
- **Inclure et impliquer tous les acteurs;**
- **Utiliser toutes les opportunités.**

ATELIER 1 - Contribution en séance plénière

L'atelier est parti de témoignages concrets sur différents modèles de participation et a aussi abordé les conditions pour garantir une participation effective des personnes en situation de pauvreté.

Ceci nous a ramené à ce qui avait été déclaré en 2001 lors de la Première Rencontre. Ces redites sont importantes de façon à établir la confiance des personnes qui participent pour la première fois.

Mais le groupe s'est aussi interrogé sur le pourquoi de ces redites à propos des conditions pour obtenir une bonne participation. Il est arrivé à la conclusion que ces répétitions sont dues au fait que les conditions ne sont toujours pas rencontrées, dont la plus importante: celle d'être écouté. Le groupe

remarque qu'un certain nombre de pays légalisent la participation, la rendant obligatoire comme par exemple les conseils d'usagers.

Le groupe pense que cette évolution est positive mais qu'avant de contraindre les autorités à nous entendre, nous voulons les persuader de l'importance et de la nécessité de la participation. Les autorités ont besoin de nous pour gérer les mesures politiques ; nous leur offrons la connaissance des réalités sociales, les conséquences que les mesures prises ont sur nos vies quotidiennes.

Nous écouter, écouter quiconque rencontre une difficulté est nécessaire pour pouvoir parler de démocratie véritable.

Atelier 2

Aperçu des discussions

Contributions sur les expériences de groupe.

Les éléments qui rassemblent un groupe correspondent à ce qui définit leur modèle de participation. Les participants à cet atelier en ont donnés différents exemples:

Gens du voyage (Irlande)

Un groupe homogène existe avec un sentiment d'appartenance fort et positif, mais ce groupe est géographiquement dispersé, et fait l'objet d'une discrimination largement répandue.

«Nous avons le soutien du Groupe de Développement avec qui nous préparons les rendez-vous. Mais souvent, les hommes politiques ne viennent pas».

Ces personnes en situation de pauvreté ont obtenu la construction de logements mais ceux-ci ne sont pas équi-

pés (ni eau, ni électricité, ni services).

«Si les logements sont ainsi c'est parce qu'on ne veut pas que nous ayons un logement. C'est pour cela que les autorités ne font rien: s'ils faisaient quelque chose en notre faveur, ils pensent que les gens voteraient contre eux aux prochaines élections».

«Ce qu'il faut, c'est convaincre l'opinion publique. Sans cela, les rendez-vous ne serviront pas à grand-chose».

Immigration (Espagne)

Un autre groupe présente un aspect rassembleur : le pays d'origine; mais dans le pays d'accueil ce facteur est négatif: illégalité et non intégration.

«Il y a un refuge pour les sans abri, mais les migrants ne peuvent y rester qu'une semaine, parce qu'ils n'ont pas de papier».

Ce groupe bénéficie du soutien d'associations mais se heurte à toutes les difficultés liées à l'absence de statut légal et donc à une discrimination importante.

Les migrants assurent des fonctions dans les associations.

«Si les migrants sont seuls, ils ne peuvent atteindre la participation. Il a fallu 10 ans aux associations pour commencer ce travail. Et il faut qu'il y ait un double intérêt: de la part des migrants et de la part

du pays d'accueil».

La participation des migrants est acquise dans les associations. Le processus de participation semble être encore long ; la reconnaissance du facteur positif unifiant de base (même pays d'origine) constitue un obstacle dans le pays d'accueil; le processus devrait passer par une modification de l'image du groupe- de négative qu'elle est à positive- dans l'opinion publique, couplée à d'importantes modifications légales et à la lutte contre la discrimination.

Femmes bénéficiant d'allocations sociales (Pays-Bas)

«Nos premiers contacts ont été pris avec les services sociaux, ce qui n'était plus arrivé depuis 20 ou 30 ans. Ils n'étaient pas tellement heureux d'avoir à nous écouter».

«Tous les ans, il y avait un congrès qui parlait de participation sans nous et à notre sujet. Une trentaine de personnes sont allées à ce congrès et ont déclaré vouloir entrer et parler. Ça a marché et ça continue».

Pour gagner l'attention du public, le groupe lance des campagnes ou il a adopté la méthode suivante: «chercher ce que nous avons en commun, par exemple

l'enseignement ; les conclusions ont été que l'enseignement doit être gratuit pour les enfants de familles en difficulté. J'ai noté que 3 des 4 partis avaient intégrés ce point dans leurs programmes».

Ce groupe combine plusieurs éléments facilitateurs du processus de participation:

- **une cohésion**
- **la durée de vie du groupe**
- **la créativité et l'audace**
- **des réussites et une reconnaissance officielle**
- **un projet pour le futur.**

Sans-abri et sans emploi (Allemagne – Suède)

«Personne ne me forcera à vivre en appartement.»
«Les personnes qui vivent dans la rue refusent tout contact avec les services sociaux, les autorités: ils ne veulent pas être répertoriés, avoir des contraintes... donc ils n'existent pas».²

«La grande difficulté est la fluctuation des sans abri: quelques semaines, quelques mois. Si vous avez de la chance, ils sont encore en vie 2 ou 3 ans plus tard. Si vous changez de noms, de visages cela crée des difficultés supplémentaires. Pour établir une relation, il faut que les gens restent les mêmes pendant un certain temps. On ne peut bien discuter qu'avec des gens qu'on commence à connaître».

«Il faudra 3 à 5 ans de formation. Sinon, c'est comme vivre à Paris avec un bottin de Pékin.»

ALLEMAGNE

La participation des personnes exclues est présente au sein d'associations; cependant, l'intégration sociale y est connotée tant positivement: si elle atteinte, c'est une réussite au moins partielle - que négativement: refus de vivre 'comme tout le monde'.

Anciens détenu, anciens toxico-dépendants (Suède)

Ce groupe a vécu l'expérience de l'exclusion sociale totale ; il a créé lui-même son lieu et ses règles basées sur la réintégration sociale et la rupture radicale avec le passé; sa méthodologie est basée sur le self-help.

«Ce que nous faisons, nous le faisons avec l'expérience et l'expertise. Un politique, un décideur, un administratif n'aurait jamais pu faire ce travail ; si nous n'avions pas formé ce groupe, personne d'autre (que des ex-détenus et des ex-toxicomanes) n'aurait pu le faire.»

Cette association a sensibilisé les hommes politiques à la situation de non droit des détenus. Il est apprécié de la classe politique pour les résultats qu'il obtient là où il s'implante: diminution de la criminalité de 50 %. Le groupe ne bénéficie pas de soutien financier public. Il reçoit des soutiens financiers de commerçants, s'auto organise afin de palier la faiblesse des revenus, mais le manque d'argent demeure un problème aigu.

Numériquement, le groupe connaît une croissance importante (de 11 membres à 4000 en 5 ans) ainsi qu'un développement géographique. «Notre organisation grandit et tous les membres de notre organisation grandissent».

Le groupe participe à un débat avec le Ministère de la Justice sur le gel de la dette: le projet est de geler pour 2 ans les dettes contractées par les ex-détenus avant leur emprisonnement de façon à leur permettre, à la sortie de prison, de se stabiliser d'abord. En effet, l'exigence de

Les facteurs identifiés comme constituant des obstacles à l'insertion sont:

- **Le cercle vicieux : pas de domicile ? pas d'emploi;**
- **Les emplois atypiques, sous payés, à durée déterminée**
- **La conviction que les décideurs connaissent parfaitement leur sort mais ne veulent pas l'améliorer et que les mesures prises le sont simplement pour 'nous calmer'.**
- **Le temps nécessaire pour «parler la même langue»**

Les facteurs positifs pointés sont:

- **Le nombre de sans abri et sans emploi en Europe**
- **La volonté de s'en sortir, volonté organisée jusqu'à l'ouverture d'un dialogue avec les décideurs.**

remboursement immédiat des dettes contractées avant la détention conduit à la récidive.

«Nous sommes sur le chemin pour changer quelque chose. Nous voulons bien rembourser, mais nous devons d'abord avoir un toit et de quoi manger. Nous sommes assez fiers: le Président de notre Conseil d'Administration a fait plus de 20 ans de prison et maintenant il discute avec le Ministre de la Justice. Nous sommes fiers du résultat et du chemin parcouru et nous essayons d'aider d'autres personnes. Nous sommes experts en criminalité et en toxicomanie. Je suis payée aujourd'hui pour sortir des adolescents de la criminalité. Je peux garder la tête haute parce que je connais ce dont je parle. Quand je discute avec un enfant qui vole sa première voiture ou prend sa première drogue, je peux entrer en contact avec lui parce que je connais ses sentiments.»

Ce groupe ne s'attend pas à des résultats immédiats.

«Ce n'est pas tellement la question de ce que peut faire le Ministre pour nous ; il ne peut pas forcer la loi, il peut nous écouter. Parfois c'est important un Ministre qui ne fait qu'écouter. Il ne peut pas faire grand-chose cette année ou l'an prochain, mais cela reste dans ses objectifs de changement.»

Le groupe a aussi organisé le premier contact ayant jamais eu lieu entre des hommes politiques et des détenus, à l'occasion d'élections et afin de visibiliser une catégorie de

² Dans l'Atelier 3, un groupe de SDF aboutit à faire cohésion autour d'objectifs communs. Une meilleure connaissance de ce projet permettrait d'analyser les similitudes et différences et peut-être de structurer une méthodologie, ses composantes et ses étapes

'sans droits politiques'. «Il y a eu un grand débat entre les hommes politiques qui n'avaient jamais parlé à un détenu, c'est le début d'une prise de conscience.»

De plus, ses membres ont recours à des méthodes créatives: par exemple, ils contactent les candidats de l'opposition «ceux qui ont de l'ambition et voudraient être élus la prochaine fois» *pour en faire des alliés, qui poseront des questions parlementaires.*

Lorsqu'ils ont été sans moyens financiers pour payer le loyer de leur lieu de rencontre, ils ont organisé un sit-in en menaçant de rompre leur règle de non consommation de drogue.

Présence de nombreux facteurs favorables à la construction du processus de participation:

Lieu ouvert (Belgique)

Un lieu ouvert existe ; les personnes en situation de pauvreté y sont reçues et soutenues, dans la durée et le respect des rythmes et projets individuels.

«Quand je suis arrivé il y a 10 ans, je pouvais seulement m'asseoir sur une chaise et regarder ce qui se passait. Cela m'a pris tout un temps avant de commencer à parler. J'ai pu le faire parce que les gens ont été lentement, à mon rythme ; ils m'ont laissé participer au groupe.»

Les personnes fréquentant ce centre sont conviées une fois par mois à un débat (appelé 'Parlement') qui définira les grandes lignes d'actions et les projets collectifs.

«Une organisation doit être suffisamment forte avant d'aller vers la participation.»

La participation y est progressive, par petites étapes, du local (quartier) à la ville, à la région.

La méthodologie est centrée sur la référence dominante: les personnes en situation de pauvreté.

«Quand on s'adresse aux autorités politiques, le

- **Les membres ont des vécus similaires; le sentiment d'appartenance existe;**
- **Ces vécus sont utilisés positivement: les membres ont le savoir et le savoir faire et ils en sont conscients ; ils les redistribuent à des pairs (ayant vécu la même chose)**
- **Les membres se sont donnés des règles internes: il y a cohésion.**
- **Les membres se perçoivent de façon positive: ils sont fiers d'eux-mêmes et de leurs réalisations.**
- **Ils sont reconnus tant par la société civile que par les politiques.**

dossier doit être prêt, reprenant les points importants. Mais c'est NOUS qui dirigeons la réunion: les personnes en situation de pauvreté témoignent, analysent et présentent quelques propositions. L'autorité politique peut intervenir ensuite.»

Ici également, beaucoup d'éléments favorisent la participation:

- **Le respect des personnes et la confiance en leurs capacités**
- **Le débat ouvert avant la définition d'objectifs communs**
- **Une bonne organisation, une préparation structurée**
- **Les personnes en situation de pauvreté constituent la référence des rencontres participatives.**
- **L'élargissement progressif des niveaux ciblés.**

Foyers pour personnes en situation de pauvreté (France)

Le lieu du groupe est le lieu de vie des personnes en situation de pauvreté. Les personnes en situation de pauvreté y sont accueillies après des 'fractures' importantes de différentes natures. La prise de parole organisée par voie légale y est récente.

«L'initiative est partie de directeurs de centre qui voulaient introduire la participation dans leurs structures. Les usagers organisent les réunions, établissent l'ordre du jour, donnent leur avis sur le fonctionnement de la maison, l'organisation matérielle, le projet pédagogique, l'accueil.»

Il faut respecter le rythme des usagers:

«Les personnes doivent d'abord se réapproprier le droit à la parole. Les premières revendications porteront sur le quotidien: les repas, les horaires, les douches. Puis on verra arriver des questions plus

larges, qui intéressent l'ensemble. Obtenir un avis des usagers sur le fonctionnement du centre est déjà très difficile.»

Rencontres de la Fédération des Foyers d'accueil:

«En octobre 2002, nous avons rassemblé les usagers des centres d'hébergement, c'était la première fois. Pour que les usagers puissent parler entre eux et retrouver leur dynamisme, la capacité d'entreprendre, de faire quelque chose ensemble. Prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls, avoir la possibilité de téléphoner à d'autres...»

«La loi a été discutée avec les grandes fédérations: les directeurs, les travailleurs sociaux, ce n'est pas la même chose que les usagers. C'est un gros travail pour partir de la base.»

Contributions sur des enjeux généraux

Les PANs/incl

«Le Département National parle avec nous à la demande de l'Union Européenne. Pour les 2èmes PANs, nous rédigerons nous même deux ou trois pages»

A propos des PANs, un groupe de sans abri pointe également une opacité liée à la consultation exclusive des «grosses cylindrées; ils en sont restés aux syndicats et aux églises: leurs intérêts ne sont pas nos intérêts. Nous ne pouvons pas travailler avec eux et eux ne sont pas intéressés à travailler avec nous.»

Les personnes en situation de pauvreté sont définies socialement à partir de leurs manques: sans abri, sans emploi. Mais ces catégories sociales ne sont pas homogènes,

elles fluctuent fortement, n'ont pas nécessairement les mêmes objectifs ni les mêmes analyses des mécanismes d'exclusion, ni les mêmes exigences de participation, ni les mêmes méthodes.

Malgré ces freins, la participation est à l'œuvre à l'intérieur de petites associations. Pour aboutir, outre un travail sur les éléments ci-dessus, elle doit rencontrer une volonté politique positive et conjuguée à une évolution progressive des valeurs, qui se départisse de l'idée que l'emploi est la seule clé pour l'intégration sociale.

Solidarité et accès aux droits

Condition préalable à la participation

«Il faut d'abord régler les difficultés quotidiennes des personnes en situation de pauvreté.»

Un groupe qui organise (entre autres) un lieu de vacances où les personnes en situation de pauvreté peuvent se détendre et s'exprimer a suscité une discussion à propos «du plus grand défi pour la participation: atteindre les personnes qu'on laisse –actuellement– derrière.»

IRLANDE

«Un pauvre européen a au moins quelque chose: un revenu minimum. Le degré de pauvreté des migrants est différent parce que leur réalité est différente. Mais quand on parle de pauvreté, il faut parler globalement, il faut parler des droits de l'homme.» ESPAGNE

«Un immigré n'a pas la même 'chance' parce qu'il n'a pas les mêmes choix: il y a discrimination dès le début.» SUÈDE

Suivant le point où l'on se trouve, il y a des étapes: «A leur arrivée, les personnes sont peu à même de s'exprimer. Elles reçoivent une tâche, par exemple servir le café. Après quelque temps, elles peuvent adresser une remarque à ceux qui ne rapportent par leurs tasses.» IRLANDE

«Nous qui sommes ici, nous sommes la crème de la crème ; c'est notre tour de trouver des solutions

dans nos pays, dans nos villes pour que ceux qui tiennent encore debout atteignent un certain niveau de participation.» ALLEMAGNE

«Même s'il y a des différences, la pauvreté est un non droit, une injustice.» Belgique

«Que ce soient des migrants ou des sans abri, il ne faut pas faire de différence. Les deux n'ont pas le choix.» ALLEMAGNE

«Si nous acceptons d'être séparés, nous aurons déjà perdu. Il faut commencer par une conscientisation politique, commencer à zéro. La première revendication, c'est la solidarité. Ensuite, on peut continuer.» ALLEMAGNE

Les points de départ des personnes en situation de pauvreté ne sont pas identiques.

Les différences ne peuvent être niées ; il faut en parler, les travailler en comprenant qu'il s'agit de degrés, de gradations au sein du même processus d'exclusion sociale. Ignorer ces degrés aboutirait tôt ou tard à des clivages ouvrant une brèche .

La solidarité est à construire, ou à renforcer entre toutes les personnes en situation de pauvreté.

ATELIER 2

Contribution en séance plénière

Participation

La satisfaction des besoins de base des personnes en situation de pauvreté est un pré requis à toute participation.

La participation est un droit, pas une faveur. Le processus de participation doit inclure les caractéristiques suivantes:

1.1. Le respect des personnes concernées:

- de leur vécu, leur «être»
- de leur rythme et de leur niveau
- de leurs modes de communication, de leur langage
- de leur vie: les personnes en situation de pauvreté combattent sur deux fronts:
 - le combat quotidien pour survivre
 - la lutte contre la pauvreté

1.2. La dignité

1.3. Les moyens:

- De vivre, des revenus décents
- De se réunir et de travailler valablement dans les associations

1.4. La mise en réseau

- Dans la communauté de vie
- Dans le secteur de la pauvreté où on est impliqué
- Dans son pays
- En Europe.

1.5. La gestion politique avec les personnes en situation de pauvreté

- Le processus de participation doit être engagé dès le début
- Implication des personnes en situation de pau-

vreté par leur choix des thèmes, des méthodes, des processus de décision et d'évaluation ainsi que des suites à donner

- La participation doit porter sur les contenus qui concernent le plus les personnes en situation de pauvreté et qui doivent être repris comme des points forts dans les prises de décision.
- Les personnes en situation de pauvreté sont réalistes: elles ne demandent pas la lune mais refusent la mise sous tutelle.

1.6. La participation doit se situer en premier lieu dans la communauté et pas uniquement avec les autorités politiques.

- Pour trouver des alliés par la sensibilisation
- Parce que la vie en commun est faite de choix libres.

1.7. La participation est une responsabilité conjointe et un engagement réciproque.

- Les responsables politiques doivent s'engager entièrement, du début à la fin.
- Le processus participatif est une exigence qui doit conduire à la mise en place de mécanismes automatiques la permettant.

1.8. La participation se déroule par allers et retours réussis:

- Décider des thèmes à aborder
- En discuter
- Rédiger des propositions
- Les débattre avec les autorités
- Mettre les mesures en œuvre
- Analyser des résultats
- Evaluer

Plans d'action Nationaux Inclusion Sociale

- La participation des personnes en situation de pauvreté aux premiers PAN a été plus que faible.
- Pour les deuxièmes PAN, des tentatives de consultation ont eu lieu, malheureusement dans des délais trop courts pour permettre le déroulement d'un réel processus.
- Ces consultations ont été adressées principalement aux grandes organisations, pas aux groupes de base. Ces grandes organisations ont parfois raté l'occasion en refusant de reconnaître que le temps qui leur était accordé était trop court.
- Le manque de temps est un mauvais argument

pour ne pas consulter la base.

- Les besoins fondamentaux des personnes en situation de pauvreté sont trop peu à l'ordre du jour des PAN.
- Les PAN sont réalisés très loin au dessus des personnes en situation de pauvreté.
- La consultation cible exagérément le niveau moyen de pauvreté.
- Les PAN n'atteignent pas la réalité du vécu.
- Aussi longtemps que les contenus des PAN ne seront pas contraignants pour les Etats membres et/ou sanctionnés, les PAN resteront lettre morte.

ATELIER 3

Aperçu des discussions

1. L'emploi

Les projets de réinsertion professionnelle

«Les projets durent 1 an ou 2 puis tout s'effondre parce qu'il n'y a plus de financement.» ALLEMAGNE
«De plus, avoir travaillé dans ces projets ne donne ni accès à un véritable emploi, ni droit au chômage.» AUTRICHE

«Les coopératives sont financées pour des projets à durée limitée, donc il est difficile d'atteindre la continuité de l'emploi.» ITALIE

«Les personnes en situation de pauvreté finissent par accepter la première chose qu'on leur offre. Tout cela c'est de l'exploitation et un cercle vicieux: on n'évolue pas du tout. On nous offre n'importe quoi et à défaut de rien, nous acceptons.» FRANCE

«Pour que les projets soient porteurs, il faut les établir sur du long terme. Celui qui est devant une opportunité de long terme, il se débrouillera. A long terme, c'est possible de se réinsérer socialement. L'Union Européenne devrait garantir le long terme: cela éviterait d'avoir constamment une pauvreté subventionnée.» ALLEMAGNE

Ces témoignages éclairent la réinsertion professionnelle quant

- **A la durée**
- **Au statut: ce doit être une période valorisée/validée par un accès à un emploi stable et correctement rémunéré ou à tout le moins par une amélioration substantielle du statut et du revenu**
- **Une des conditions essentielles: pouvoir effectuer des choix**

L'insertion sociale demande du temps

«L'intégration se fait dans la durée. Les personnes en situation de pauvreté sont employées sur le 3^{ème} Marché du travail. Et puis on les laisse tomber. Leur situation est encore pire qu'avant. Ne plus avoir ce qu'on a eu, c'est encore plus dur. Travailler doit conduire à une reconnaissance.

Pourquoi ne reconnaît-on (socialement) que les personnes qui ont un emploi ? Alors qu'il y a des millions de gens en Europe qui travaillent mais n'ont pas nécessairement un emploi ? Pourquoi ne peut-on pas reconnaître celui qui n'a pas d'emploi mais travaille ?» ALLEMAGNE

Une réinsertion ratée est pire que rien du

tout. Or, la condition de durée n'étant souvent pas remplie, la majorité des programmes de réinsertion est vouée à l'échec.

L'insertion sociale demande de la souplesse, de la créativité, un soutien...

«Notre projet développe des parcours de formation individualisés: nous analysons les difficultés de chacun et nous établissons des formations personnalisées et un accompagnement adapté à chacun.

Il y a aussi un programme destiné aux jeunes: la musique est aussi une possibilité d'accéder au marché du travail.» ESPAGNE

«Les personnes participent en tant que sujets actifs à la définition de leurs parcours de réinsertion.

La nécessité de parcours d'accompagnement a été mise en évidence pour les personnes éloignées du marché de l'emploi depuis longtemps et pour lesquelles les itinéraires classiques s'avèrent peu opérants.

Les mesures d'accès à l'emploi sont aussi importantes que le droit au travail. Les personnes ont non seulement le droit de travailler mais aussi celui d'être intégrées au marché du travail de façon adaptée à leurs difficultés.» ITALIE

Au plus une personne a vécu de difficultés, au plus sa réinsertion doit être entourée d'attention, de respect et d'un soutien adéquat.

(Ré)insertion professionnelle

*Quand les décideurs parlent d'emploi, bien qu'ils utilisent le même terme que les personnes en situation de pauvreté -(ré)insertion professionnelle-, l'emploi est considéré essentiellement comme un **but**, un objectif à atteindre. Pour les personnes en situation de pauvreté, une perspective à long terme est essentielle.*

Les projets de réinsertion sont généralement trop courts pour fixer durablement les personnes ayant connu la pauvreté profonde et/ou de longue durée.

«Pour que les projets soient porteurs, il faut les établir sur du long terme.» ALLEMAGNE

Pour les décideurs politiques, l'emploi est un des chemins possible vers l'intégration/réintégration sociale. Avoir un emploi est loin d'être la fin de la route pour les personnes en situation de pauvreté.

Quand les personnes en situation de pauvreté et les travailleurs sociaux parlent d'emploi, ils l'évoquent en tant

que **moyen**, parcours vers une reconnaissance plus globale que la seule reconnaissance professionnelle.

«Quand je dormais dans ma voiture, dans des vêtements sales, je ne me suis jamais sentie pauvre. Maintenant que j'ai un emploi, quand ma fille me demande quelque chose que je ne peux pas lui donner parce que mon salaire est trop bas, je me sens pauvre.» SUÈDE

«Cette année, nous avons eu 5 personnes qui sont mortes alors qu'elles n'avaient plus à se battre, qu'elles avaient trouvé un abri. Malgré cela, elles n'ont pas pu s'en sortir. Elles étaient seules.»

AUTRICHE

«Ne plus avoir ce qu'on a eu, c'est encore plus dur.» ALLEMAGNE

Cette confusion entre but et moyen entraîne des montagnes d'incompréhensions, d'erreurs dans les politiques sociales avec pour impact le renforcement de la «culture de l'échec».

Programmes de réinsertion professionnelle: pas de taille unique

«La nécessité de parcours d'accompagnement a été mise en évidence pour les personnes éloignées du

marché de l'emploi depuis longtemps et pour lesquelles les itinéraires classiques s'avèrent peu opérants.» ITALIE

*Les programmes de réinsertion professionnelle sont majoritairement basés sur la définition de catégories et de **profils d'inactifs** à partir desquels les choix politiques déterminent des **'cibles' prioritaires**.*

Pour les personnes très profondément blessées et/ou qui vivent la pauvreté depuis longtemps, ce type de méthodologie est inopérant.

«Nous analysons les difficultés de chacun et nous établissons des formations personnalisées et un accompagnement adapté à chacun.» ESPAGNE.

Les programmes de réinsertion professionnelle classiques sont peu efficaces ; il est nécessaire de réfléchir l'insertion ou la réinsertion professionnelle dans la durée, avec des méthodologies basées sur des situations et des trajectoires individuelles.

Deux documents mis à disposition lors de la 2^{ème} Rencontre par la délégation italienne approfondissent cette piste ³, l'un décrivant une expérience d'accès adapté, l'autre abordant les «parcours protégés» d'insertion.

2. Participation

Une condition indispensable

«Un revenu de base suffisant.»

«Dans un premier temps, la participation trouve sa motivation dans l'expérience personnelle de la pauvreté. Ensuite, elle est motivée par tout ce que l'on voit autour de soi, donc pas seulement par son malheur personnel.» FRANCE

Action collective et mise en réseau

«Être membre d'une association est important.» ROYAUME UNI

«Notre comité de gestion est formé de gitans: leurs avis sont pris en compte pour développer les activités de l'association.» ESPAGNE

«Les associations qui travaillent dans le même domaine se sont regroupées dans une structure régionale.» ESPAGNE

«Le réseau procure une parole plus libre permettant l'interpellation sans les craintes liées à la relation asymétrique existant entre une association financée et l'autorité qui la finance.» ITALIE

«En octobre 2002, la FNARS ⁴ a organisé une rencontre des différents foyers d'accueil ; tout le monde participait, les résidents, les usagers, les professionnels et les bénévoles. Il y a eu beaucoup de

répercussions.» FRANCE

«Notre façon d'initier la participation c'est de réunir les personnes dans des groupes d'action en fonction des difficultés qu'elles rencontrent.» (ici, le logement) BELGIQUE

Obstacles à la mise en réseau

«Beaucoup d'associations de bénévoles sont confrontées à la difficulté de consacrer du **temps** –qu'elles n'ont pas– à un projet commun.» ESPAGNE

D'autre part, elles ne «veulent pas être représentées par les organisations de bienfaisance. Souvent, les petites associations ne sont pas dans les réseaux parce qu'elles n'en n'ont pas les moyens.» ALLEMAGNE

«Les régions rurales autrefois vinicoles sont en pleine mutation. Le contact avec les décideurs politiques y est difficile. Ces régions ont besoin d'emplois, d'aides à l'emploi via l'économie sociale, besoin de formations.» ESPAGNE

Les petites associations basées sur le bénévolat sont fragiles et opèrent dans des contraintes très étroites: faire face à l'urgence y est privilégié. Accéder à un réseau ne demande pas que des moyens financiers:

3 PROGRESS & NOTE POUR LE DEBAT, Délégation Italienne: Annexes 2.1 & 2.2

4 Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale - France

avoir la capacité de se faire entendre, et de plus, critiquer des représentations puissantes font partie des moyens nécessaires.
En milieu rural, à la dispersion géographique

/isolement des personnes en situation de pauvreté s'ajoute l'éloignement des centres de décision et l'ampleur des moyens à mettre en œuvre.

3. Stratégies vers la participation

S'organiser

«Une des leçons de cette expérience⁵ est qu'avant la participation, nous voulons discuter entre nous ; il faut être clair vis-à-vis des fonctionnaires et des décideurs politiques. Il faut accepter que pour eux le dialogue avec les personnes en situation de pauvreté nécessite un changement de culture.

Le rôle des ONG est fondamental ; il leur appartient de convaincre les décideurs de la nécessité de participation des personnes en situation de pauvreté.» ROYAUME-UNI

«Parfois nous faisons intervenir la presse, parfois des manifestations. C'est nous qui devons parler, faire du bruit, à la TV, à la radio: cela demande une organisation, des idées claires et déterminées, chercher les personnes cibles.» BELGIQUE

Se préparer au processus de participation requiert des personnes en situation de pauvreté:

- **D'avoir un projet commun clair**
- **D'être déterminées**
- **D'entamer un changement de mentalité - probablement réciproque-**
- **D'avoir recours à des alliés de façon appropriée**
- **De bien connaître l'environnement politique**

Les moyens nécessaires

«Participer sans ressources (financières) est impossible. Mais les ressources, ce sont aussi les connaissances, l'infrastructure.» AUTRICHE

«Nous avons un bon réseau d'organisations de terrain qui peut se rassembler et parler avec une certaine autorité et d'une voix assez forte aux décideurs politiques (...)

Souvent les personnes en situation de pauvreté croient que leurs interventions vont avoir un impact. Mais faute d'obtenir un feedback, elles ne peuvent rien vérifier, que les retombées soient positives ou pas.

Assurer le retour de l'information est de la responsabilité des ONG qui doivent faire comprendre l'importance du feedback pour les personnes en situation de pauvreté.» ROYAUME-UNI

Outre les indispensables moyens financiers, d'autres ressources doivent être disponibles et mobilisées comme une infrastructure adaptée, des savoirs (prioritairement en matière de communication), des savoirs faire (une certaine autorité), des savoirs être (une voix assez forte) ;

La consultation

«Nous avons été invités à participer au développement des politiques de logement, d'éducation, de santé, d'emploi et de formation. Actuellement, nous définissons le cadre pour développer différentes actions et nous espérons ne pas en rester à des intentions. (...)

Au niveau national, nous sommes dans un processus de consultation qui débouchera sur une compilation des idées. Celles-ci une fois assemblées, seront reprises dans le PAN. C'est novateur: c'est la première fois en Espagne que les travailleurs sociaux participent.»

«Dans cette commission de travail, il y a un problème: celui des revendications. Il y a des confrontations assez nettes. On a peur d'exprimer nos revendications de façon trop forte, trop puissante parce que cela pourrait rompre le dialogue. On est dans une sorte de tiédeur.

Ce qui est positif, c'est que nous sommes reconnus et avons obtenu un médiateur gitan, un interface entre les institutions et les gitans. Ce qui est positif, c'est qu'un canal de communication soit ouvert.» ESPAGNE

Un processus consultatif initié 'd'en haut' présente des limites:

- **il place les associations dans une relation asymétrique**
- **la liberté de parole n'est pas atteinte (tiédeur, crainte de s'exprimer de façon trop forte)**
- **la relation est dominée par la peur (pourrait rompre le dialogue).**

Néanmoins, il offre des points positifs, bien que fragiles:

- **une reconnaissance de l'association**
- **une interface**
- **un canal de communication.**

Responsabilisation

«Un groupe de SDF s'est organisé autour de la carence en structure d'accueil de jour. Ils ont organisé une brocante non seulement pour récolter des fonds, mais aussi pour sensibiliser l'opinion publique.

En même temps, un Relais Social⁶ a été mis sur pied dans la ville. Ce Relais a reconnu le groupe de SDF et lui a accordé un budget participatif ; chaque année ce budget permet un certain nombre d'actions qui sont choisies, gérées par les SDF et sur lesquelles ils doivent rendre des comptes.» BELGIQUE

La démarche s'articule en :

- **Prise de conscience d'une carence**
- **Mise sur pied d'un projet commun (brocante)**
- **Sensibilisation de l'opinion publique**
- **Rencontre d'une structure de réseau local**
- **Reconnaissance du groupe de personnes en situation de pauvreté et de leur projet**
- **Apport de moyens**
- **Méthodologie de responsabilisation**
- **Réussir le renforcement des capacités**

«A partir du moment où il y a des ressources, les personnes en situation de pauvreté –et pas l'administration– doivent pouvoir décider de l'utilisation des fonds: là est le renforcement, la responsabilisation.» AUTRICHE⁷

Le questionnement direct

«Dans ces groupes (Relais Social), nous invitons aussi des responsables de services (de logement) et des décideurs politiques locaux. Le questionnement direct permet parfois aux services et aux politiques d'entendre des réalités très dures: à la limite, ils se sentent agressés. La confrontation avec les responsables provoque une prise de conscience entre un aspect théorique et la réalité quotidienne.» BELGIQUE

Cet aspect méthodologique participe de ce qui est appelé dans d'autres ateliers 'l'apprentissage de la pauvreté par les autorités' ou 'le changement de culture'.

«Le Barreau de la ville a édité un vade-mecum demandant à ses membres d'utiliser un langage usuel.

Notre expertise en matière de logement est reconnue et aboutit à ce que les décideurs politiques nous demandent de nous exprimer par rapport à des réglementations ou des situations particulières. Ce qui est regrettable c'est que ces sollicitations interviennent très tard et que nous n'avons pas le temps pour un retour vers le terrain ou pour élaborer une méthodologie de travail.» BELGIQUE

Voici clairement un élément de reconnaissance de l'expertise des personnes en situation de pauvreté et de leur association. Cependant, pour produire au mieux tous ses effets, les autorités devront également apprendre à reconsidérer le facteur temps, la durée indispensable au déroulement du processus.

⁶ Relais Social : (Belgique) est un dispositif qui a pour objectif d'intervenir en urgence auprès de personnes en détresse sociale aiguë. Il est le premier maillon d'une chaîne (...), un réseau de services publics et associatifs, connecté aux instances publiques et privées qui ont pour mission la lutte contre l'exclusion. (...) Ses principes fondamentaux sont: la dignité, la solidarité, la citoyenneté. (...) Son fonctionnement est caractérisé par: le professionnalisme, la confidentialité, la transparence, la concertation, l'évaluation dans une structure de coordination des services publics de la ville, du Centre Public d'Aide Sociale et du secteur associatif. Deux Relais Sociaux fonctionnent dans deux grandes villes

⁷ Voir aussi L'expérience édifiante de la démocratie directe à Porto Allegre (Brésil) in «Participation citoyenne et politique urbaine» Conférence européenne, Bruxelles, 8 & 9 octobre 2001, p 10-12
www.politiqueurbaine.be ou www.hacer-europe.org

ATELIER 3

Contribution en séance plénière

Facteurs favorisant la participation

Au niveau politique

- Les décideurs doivent se mettre à l'écoute des personnes en situation de pauvreté
- La participation doit être soutenue financièrement:
 - o Par des rencontres suffisamment fréquentes
 - o Par des ressources technologiques (Internet...)
- L'accès direct aux subventions européennes pour les petites organisations doit être facilité et le nombre d'intermédiaires et d'instances administratives réduit.
- Entre le niveau européen et les petites associations, il est nécessaire d'aller vers une information beaucoup plus fluide et transparente.
- Il faut garantir une participation sur le long terme afin d'assurer suivi et continuité
- Un observatoire européen permanent devrait être créé qui combinerait recherche et action et pourrait également assurer une coordination des actions.

Au niveau des personnes et des organisations

- Les personnes en situation de pauvreté doivent être davantage impliquées dans le processus de participation ce qui éviterait une surreprésenta-

tion des travailleurs sociaux.

- La participation doit comporter un volet budgétaire (budget participatif). Des expériences fonctionnent déjà et sont probantes.
- Les organisations doivent être très attentives aux messages qu'elles délivrent ainsi qu'à leur mode de communication. Elles doivent également pouvoir intervenir au moment opportun c'est-à-dire lors de l'affectation des moyens.
- La collaboration est nécessaire entre organisations, personnes en situation de pauvreté, fonctionnaires, médias...
- Il faut fournir de bons exemples de participation aux décideurs.
- Participer nécessite un langage simple.
- Il est nécessaire de poursuivre des forums tels que celui-ci ; ceci permet entre autres d'évaluer la progression en assurant un feed back.

«Cette rencontre ne doit pas rester qu'un bon rapport.» ESPAGNE

«Le papier est très patient.» PAYS-BAS

«La participation est à la base de la démocratie. A quels niveaux ? A tous les niveaux: sans cela rien ne sera vraiment changé.» ALLEMAGNE

Pour les prochains Plans d'Action Nationaux Inclusion Sociale

- a; Un financement correct et stable doit être fourni aux associations de base.
- b. Nous proposons d'établir à Bruxelles un observatoire européen différent d'un centre de recherche. Cet observatoire serait chargé de l'échange d'informations à double sens et de l'évaluation des PAN.
- c. Les futurs PAN doivent être conformes aux principes inclus dans la Déclaration des Droits de l'Homme.
- d. Toutes les personnes en situation de pauvreté doivent graduellement être impliquées dans les prises de décision, ce qui constitue le fondement de la démocratie.
- e. La participation est un processus de responsabilisation qui passe par la communication tant avec les politiques qu'avec les médias.
- f. Le transfert de savoirs doit porter autant sur les bonnes pratiques que sur les pratiques à proscrire.

ATELIER 4

Aperçu des discussions

1. Constituer des alliances

Démarche vers une association

«A mon arrivée en ville, quelqu'un m'a conduite à l'association. J'y ai été bien accueillie.» BELGIQUE

«J'ai eu contact avec l'association par quelqu'un qui vendait le journal des sans abri.» AUTRICHE

«Avant d'avoir fait faillite, j'avais des a priori vis-à-vis de gens que je ne connaissais que par la télé ; Aujourd'hui pour moi, un humain est un humain ; c'est le système social qui l'a conduit où il est, c'est à la société à lui donner aussi sa chance.» FRANCE

Les voies vers un groupe ou un regroupement sont multiples, et le bouche à oreille ne semble pas être la moins efficace.

En milieu rural

«La politique agricole commune (PAC) a entraîné des modifications structurelles dans l'agriculture, avec un impact négatif sur les exploitants des petites fermes. Malgré les apparences (les maisons sont belles), ces agriculteurs vivent dans un isolement parfois complet –même le facteur ne passe plus–, ils sont totalement marginalisés. De plus, les personnes cachent leur pauvreté parce qu'elle en ont honte. Notre conté enregistre le taux le plus élevé de suicide du pays.» IRLANDE

- **L'impact de la PAC en termes de pauvreté et d'exclusion sociale doit être étudié,**
- **Les personnes en situation de pauvreté dans les régions rurales peu densément peuplées n'ont techniquement pas ou peu de possibilités de se regrouper, ni de s'organiser.**
- **La honte de sa situation et/ou de soi-**

2. Participation par la responsabilisation

«Notre association incite les personnes à se dynamiser. Moi actuellement, je suis 'activée' à me lever le matin pour entreprendre des démarches. Notre contrat avec l'association est que nous y sommes reçus en échange d'un travail, chacun suivant ses capacités.» DANEMARK

«Les personnes hébergées sont suivies par des travailleurs sociaux qui les incitent activement à effec-

même constitue un frein majeur à toute démarche vers les autres et confine les personnes en situation de pauvreté dans la peur. La première étape participative se matérialise le plus souvent par le fait d'oser pousser une porte, d'oser parler, de faire confiance à quelqu'un.

«Je suis maintenant active dans l'association où j'ai été accueillie.» BELGIQUE

«En 1997 quand je me suis retrouvé sans abri pour la deuxième fois, j'ai trouvé un refuge dans une maison d'accueil où c'était lamentable. Je me suis juré que si j'en sortais, j'aiderais les autres.» PAYS-BAS

«Je suis immigrée et j'ai connu des difficultés d'intégration liées à la langue et à la culture. Je veux surtout aider les immigrés à comprendre la culture et à se sentir bien en Finlande.»

«J'ai été longtemps malade, sans emploi, mal logé. A un moment, j'ai décidé d'adopter un comportement proactif face aux difficultés. C'est ainsi que je me suis engagé. Si je suis ici, c'est parce que nous voulons changer les choses, que nous ne sommes ni fatalistes, ni stupides.» ROYAUME-UNI

Les motivations à s'engager sont profondément ancrées dans les vécus et les secteurs d'engagement sont généralement fonction de ces vécus.

L'engagement vise en tout premier lieu la non reproduction des vécus négatifs.

tuer leurs démarches, à se soigner... » France

«Les personnes en situation de pauvreté s'adressent aux travailleurs sociaux pour un soutien individuel. Donc les travailleurs sociaux sont là pour les écouter et mettre un peu les choses en ordre puisqu'un problème est lié à beaucoup d'autres.

Lorsque les personnes en situation de pauvreté parviennent à présenter leurs problèmes, elles trou-

vent les solutions elles-mêmes. Les professionnels essaieront alors de trouver différentes orientations, choix, les informations qui s'y rapportent et ensuite, quels chemins emprunter. Les personnes en situation de pauvreté sont capables de choix. Dès que ce choix est fait, il faut le respecter: les travailleurs sociaux sont là pour accompagner ce choix.» BELGIQUE

Pour opérer la responsabilisation, les participants ont mentionné trois méthodes:

- **un contrat d'échange créant la parité: accueil et soutien contre travail**
- **une redécouverte de son identité par le respect de soi-même**
- **le respect du libre arbitre par le soutien apporté au choix opéré par la personne**

Construire un projet commun

«Pour les activités de rencontre et de loisirs, les personnes en situation de pauvreté choisissent elles-mêmes, via un 'Parlement' mensuel, par vote. Les démarches extérieures vers les autorités démarrent toujours à partir des préoccupations et de l'expérience des personnes.» BELGIQUE

«Deux sans abri sont revenus d'un séminaire avec un projet: celui d'ouvrir un centre pour les sans abri qui n'ont pas de lieu où aller en journée. On s'est rassemblé et on a posé la question: qui est d'accord de faire des démarches pour ouvrir un local ? Tout le monde était d'accord.» BELGIQUE

Le projet commun doit venir des personnes en situation de pauvreté membres de l'association.

Formation

a. Se former mutuellement

«Un sans abri écoute plus facilement quelqu'un dont il sait qu'il peut le comprendre.» PAYS-BAS
«Certaines personnes ne savent pas remplir les formulaires d'inscription aux formations (alphabétisation). Pour répondre à cela, nous avons salarié une 'cliente' pour qu'elle soutienne les autres, qu'elle organise un pré formation.» IRLANDE

«La formation a lieu tous les jeudis et dure environ 1/2 heure. Les vendeurs ne sont pas obligés de la suivre. Il s'agit en fait d'un coaching de la part de vendeurs expérimentés.» AUTRICHE

Le soutien mutuel (self-help) concrétisé ici par la formation entre pairs procure :

- **La reconnaissance des compétences acquises**
- **La preuve qu' «on peut s'en sortir»**

b. Empowerment: motivation personnelle, projet commun, et formation.

«Catherine, gravement malade était hébergée durant son traitement. D'abord, sa fille est venue pour l'aider mais après que Catherine ait été amputée d'une jambe, sa fille ne pouvant plus assumer toute l'aide dont elle avait besoin, c'est le mari de Catherine qui est venu, mais il ne pouvait que rester avec des visas touristiques de 3 mois. Un jour Catherine a confié à X que son mari, alcoolique, la battait.

Intervenir était une grosse responsabilité: soit Catherine voulait rester en couple et aider son mari à en sortir, ce qui impliquait des démarches pour que son mari ait un permis de séjour ; soit on aide Catherine à se séparer de son mari.»

FRANCE

«Sylvie n'a plus de logement. Elle contacte les services compétents et s'entend dire qu'il n'y a pas de place libre. Je rencontre Sylvie et je demande aux services de trouver une solution. Comme je suis connu des services, on a obtenu un hébergement pour une semaine.» FRANCE

«Nous avons suivi des formations: comment gérer une bagarre, que faire quand quelqu'un est malade... pour apprendre à connaître nos réactions avec des personnes qui connaissent les mêmes problèmes que nous avons connus, pour être un soutien basé sur l'expérience.» BELGIQUE

«Je suis des cours avec d'autres sans abri pour apprendre à aider les autres de façon plus professionnelle. Cela demande une forte implication.» DANEMARK

«Beaucoup de personnes n'osent pas suivre une formation en assertivité mais tous ceux qui l'ont fait s'en trouvent ravis: ça les aide à atteindre leur objectif.» PAYS-BAS

«Il s'agit d'une formation pour se sentir plus à l'aise, pour oser prendre la parole. Dans mon association, chacun à son tour est invité à présider les réunions ou à rédiger le compte-rendu.» BELGIQUE

«Une formation à l'action politique est essentielle. La participation n'est pas un but en soi, il faut qu'elle débouche sur une prise de décision.» ROYAUME-UNI

L'entraide spontanée peut rencontrer certaines dérives: celle de la méconnaissance de ses propres limites, entre autres. Les personnes en situation de pauvreté reconnaissent que, bien qu'elles aient (ou aient eu) des vécus similaires aux personnes qu'elles soutiennent, une structuration de leurs expériences est nécessaire, et les formations contribuent à leur 'empowerment'.

Pour que le processus s'enclenche, il faut également d'autres éléments favorables, tels que –entre autres:

- l'écoute et le respect de la part des autorités

3. Le réseau

3.1. Réseau en étoile

«Nous formons une association ouverte aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. Etant donné que nous n'avons pas de moyens financiers, nous travaillons avec d'autres associations: par exemple avec 'Lucia' pour les femmes seules surendettées ; pour les problèmes de logement, nous contactons les sociétés de logements sociaux ; nous sommes en relation avec l'Office des Etrangers pour tenter de résoudre les problèmes administratifs ; nous collaborons avec Médecins sans Frontières, la Croix Rouge pour tout ce qui a trait à la santé. Notre association est membre du Forum de Lutte contre la Pauvreté de notre région.» BELGIQUE

Dans ce cas précis, le travail en réseau est né d'une carence en moyens financiers. Il est important de souligner la force créative de l'association qui parvient à transformer une lacune importante en fonctionnement positif.

3.2. Réseau thématique

«En 2002, se sont tenues les premières 'Assises Nationales du Droit des Usagers'. Malgré le

- la confiance des accompagnants, travailleurs sociaux, direction
- un lieu et des temps de rencontres
- parfois, un soutien médiatique.

nombre important de participants, il y a eu un réel échange.» FRANCE

Les réseaux thématiques peuvent être ciblés très précisément p.ex. (Réseau des Unions de locataires sociaux) ou très largement (p.ex. Réseau des Femmes) et donc avoir des tailles et un impact très différents.

3.3. Réseau géographique

«Dans ma ville, il y a un Relais Social⁸ où tout le monde peut venir un mercredi par mois ; c'est là qu'on a pu rencontrer l'adjoint du bourgmestre qui nous a donné des adresses de locaux à visiter» BELGIQUE

Beaucoup de réseaux sont créés au départ d'un quartier ou d'une agglomération afin de rencontrer tous les aspects de la vie des personnes en situation de pauvreté dans un périmètre défini.

Certains réseaux peuvent cumuler plus d'un type de forme de réseau.

L'image la plus concrète de ce qu'est un réseau : «c'est comme les tuiles sur un toit».

4. Autorités et réseaux

«Depuis cette année, chaque commune doit établir un Plan Communal pour la Santé. Dès que nous avons appris cela, notre réseau a apporté des propositions en matière de prévention scolaire de l'obésité, de toxicomanie et des grossesses non désirées chez les adolescentes.» PAYS-BAS

«Le Rapport Général sur la Pauvreté a été élaboré sur base de dialogues entre des personnes en situation de pauvreté et des institutions publiques. Ce Rapport est intéressant parce qu'il contient à la fois des témoignages et des recommandations. Une Conférence Interministérielle a été mise en place pour traduire ces recommandations dans la législation ; cette Conférence a décidé de créer le Service de Lutte contre la Pauvreté où les associations partenaires se réunissent tous les mois. Cela fonctionne bien.» BELGIQUE

Les exemples cités comportent (ou sont initiés à partir) des initiatives publiques qui rencontrent avec succès des personnes en situation de pauvreté, leurs associations et

réseaux.

Les associations, réseaux, analysent ces initiatives publiques comme autant de chances, d'opportunités d'avancer vers leurs objectifs. Ces deux exemples montrent comment, au départ d'un processus qui aurait pu se cantonner dans le champ consultatif, les associations par leur analyse –et probablement aussi par toute leur méthodologie de travail et leur expérience– réussissent un partenariat participatif.

Ces cas soulignent la possibilité de retourner une démarche initialement consultative:

Ce ne sont plus les autorités qui 'utilisent' les personnes en situation de pauvreté mais celles-ci qui 'utilisent' les invitations des autorités pour avancer vers leurs objectifs.

Cet aspect est souligné dans un autre atelier lorsque les personnes en situation de pauvreté déclarent «ils ont besoin de nous pour réussir leurs politiques».

La coexistence de deux instrumentalizations

8 Le Relais social: voir en note de l'Atelier 3.

couplée à une volonté mutuelle de mieux atteindre des objectifs d'amélioration des politiques –tant chez les décideurs que chez les personnes en situation de pauvreté–

constitue un cadre favorable. Ce cadre participatif, associé à d'autres éléments (communication, temps, respect...) présente une forte probabilité de succès.

ATELIER 4

Contribution en séance plénière

La composition et le fonctionnement du groupe

Le groupe se caractérise par une grande diversité au niveau des contextes dans lesquels les participants ont l'habitude de travailler – de participer – mais aussi par de nombreux points communs. On trouve dans le groupe des personnes suivant actuellement une formation, des personnes hébergées en centre d'accueil, des anciens sans-abri devenus actifs dans ce secteur, et aussi quelques travailleurs sociaux qui ne connaissent la pauvreté que de l'ex-

térieur. Malgré ces vécus différents et un temps de préparation unanimement jugé insuffisant, tous les participants s'impliquent fortement dans la discussion, et le groupe parvient à avancer dans un dialogue constructif et cohérent. Malgré les échecs qu'ils ont pu subir, les participants ne sont pas amers vis-à-vis de la société et ne la rejettent pas. Au contraire, on ressent très fort une volonté de s'y intégrer.

Les principaux thèmes abordés

Etant donné la forte proportion de personnes touchées par le sans-abrisme, que ce soit actuellement ou dans le passé, les discussions ont souvent été centrées sur le problème de l'hébergement et du

logement. Mais d'autres thèmes ont également été abordés, dont l'emploi, la formation, l'intégration socioprofessionnelle et l'isolement.

Les modèles de participation qui ont pu être dégagés

On a distingué quatre niveaux de participation, dont chacun renvoie à des modes différents de participation. Il s'agit de

- la participation (inter-)personnelle (travail social effectué par des experts du vécu),
- la participation à l'intérieur d'une organisation (autogestion partielle d'un centre d'hébergement par exemple),
- la participation inter organisationnelle (networking),
- et la participation au niveau politique (participation au processus de décision).

Quel que soit le niveau, la participation se heurte aux mêmes types d'obstacles. Plusieurs *conditions* nécessaires à une participation effective et efficace ressortent clairement des échanges:

- les pauvres doivent être écoutés et pris au sérieux
- leurs compétences doivent être valorisés
- ils doivent recevoir les moyens de participer, notamment par des formations
- les pauvres doivent être associés à tous les niveaux, jusqu'au plus élevé
- les interlocuteurs doivent également produire un *effort*, dans le cadre d'un *processus de changement*

Conclusions

Chacun, dans la mesure de ses possibilités, dans le contexte qui est le sien, cherche à améliorer la situation. Ceux qui sont déjà engagés dans des contacts avec les autorités donnent un espoir aux autres: ils sont bien la preuve qu'un dialogue participatif est possible, que cela peut aboutir à quelque chose. Le fait que la participation fonctionne mieux dans certains pays que dans d'autres montre l'importance d'échanger les expériences et les (bonnes) pratiques.

Les Plans d'Action Nationaux pour l'Inclusion pourraient constituer une opportunité intéressante pour généraliser la participation des personnes défavorisées de l'Union européenne dans l'adoption de solutions les concernant. A condition que la participation y soit inscrite en tant que principe incontournable.

ATELIER 5

Aperçu des discussions

Rechercher de potentiels alliés

Les médias

Les médias peuvent constituer un partenaire important du 'faire savoir', parce que les médias font pression sur les autorités politiques et atteignent l'opinion publique. Ainsi, une émission télévisée à abouiti, non seulement à un contact politique positif, mais également à la valorisation d'une association de sans abri. Un spot publicitaire a procuré des débouchés à une ONG de récupération/vente d'objets de seconde main.

Par contre, les participants insistent sur le rôle ambigu des médias: ceux-ci ne sont intéressés que par des thèmes qui feront de l'audience, d'où leur attrait pour LE cas.

«Les médias peuvent contribuer à résoudre un cas particulier, mais pas une situation globale. Si une structure médiatique forte existait, qui appuie les gens, nous aurions un impact.» PORTUGAL

De plus, les médias sont perçus comme manipulateurs d'où la nécessité pour les personnes en situation de pauvreté:

- de préparer une communication très structurée
- de représenter un 'nombre' ou en tout cas un groupe
- de travailler leur image.

En effet, les personnes en situation de pauvreté ne se reconnaissent pas dans les représentations 'folkloriques' qui sont données d'elles: clochards, asiles de nuit, distribution de repas.

La loi

Des projets de développement économique d'une ville ou d'une région peuvent être utilisés comme lieu où faire valoir les acquis et les expériences des habitants du territoire concerné.

Des lois existantes interdisant certaines discriminations (handicap, race) constituent aussi des points d'appui.

Ceci suppose en amont:

- d'être informé de ces projets de développement économique
- de compter des représentants (ou des alliés) dans les lieux de discussion.

Eglises, œuvres de charité

En Finlande, les églises adoptent une attitude très progressiste de soutien aux personnes en situation de pauvreté. Dans d'autres pays, les grandes institutions caritatives liées aux églises peuvent constituer un obstacle à

l'accès direct des personnes en situation de pauvreté aux autorités.

Les travailleurs sociaux

Ces alliés potentiels sont perçus dans l'ambivalence de leur rôle. Définis comme 'incontournables', les personnes en situation de pauvreté leur demandent de se former/d'être formés au travail collectif, ce qui n'est pas le cas partout en Europe.

«Se constituer en groupe est la seule manière de ne plus être simplement un usager, mais un représentant d'intérêts. Pour ce faire, dans mon expérience, beaucoup dépend du rôle des travailleurs sociaux. Pourquoi ? Parce qu'ils ont leur propre intérêt et parfois celui-ci est de favoriser une approche individuelle et de confiner les gens dans des situations de clients. Parce que c'est plus facile pour eux, qu'ils n'ont pas les compétences pour travailler en groupe, pour collaborer. Il faut donc renforcer les compétences des travailleurs sociaux en méthodologie collective. S'ils ont les compétences nécessaires, ils n'auront plus de craintes.» FRANCE

Faute d'une formation au travail collectif participatif, le travailleur social persiste à utiliser une méthodologie individuelle apprise par la formation classique (case work) conduisant à ces professions.

Cette méthodologie:

- d'une part le rassure: il est en terrain connu, il maintient son nombre d'utilisateurs et donc sa légitimité ;
- d'autre part l'insécurise: les utilisateurs ne répondent pas comme les travailleurs sociaux le voudraient et les travailleurs sociaux perdent la maîtrise sur leurs 'clients'.

D'autre part, les personnes en situation de pauvreté perçoivent les travailleurs sociaux comme coincés par leurs sources de financement, continuellement astreints à se justifier pour les conserver. Cette contrainte peut aboutir à l'opposé des intérêts des personnes en situation de pauvreté.

Enfin, les travailleurs sociaux apparaissent comme jaloux de leur statut, empêchant la reconnaissance des personnes en situation de pauvreté qui ont acquis par leur expérience des capacités et des connaissances pointues

en matière de lutte contre l'exclusion sociale.

Le meilleur travailleur social serait celui qui:

- **comprend l'expérience de ceux qui subissent la pauvreté et l'exclusion sociale**
- **a acquis une formation et un titre**
- **travaillerait en collaboration étroite et sur pied d'égalité avec les personnes en situation de pauvreté qui ont acquis une expertise par leur vécu.**

La recherche universitaire

Certains participants ont collaboré à une recherche universitaire participative, rassemblant des chercheurs, des autorités politiques et des personnes en situation de pauvreté ; ces dernières se sont aperçues que l'objet de la recherche visait davantage à tester l'impact politique et

fiscal de mesures sociales qu'à écouter et faire remonter l'expérience de l'exclusion sociale.

Pour constituer un allié, le monde de la recherche doit respecter les personnes en situation de pauvreté qui constitueront la référence tout au long de leur travail commun.⁹

Autres alliés potentiels

Les syndicats peuvent constituer un point d'appui ; cependant, il convient de garder bien présent à l'esprit qu'ils représentent prioritairement les personnes en situation d'emploi.

Les spécialistes

Lorsque des groupes de personnes en situation de pauvreté sont interrogés quant à des mesures politiques, ils pourront répondre –si on leur donne un délai suffisant– avec l'aide de spécialistes, (par exemple, des juristes).

Bénévolat et emploi

«Quand une personne a une occupation, elle peut progresser.» ITALIE

«Où trouve-t-on du bénévolat: dans les associations pauvres parce que dans les associations plus riches, dès le jour où leur projet est accepté, il y a déjà un emploi rémunéré.» BELGIQUE

«Qui sont les bénévoles ? Les gens qui en ont les moyens, pas les pauvres.» BELGIQUE

«Le bénévolat m'a permis de me reprendre en main et de retrouver du travail. C'est une excellente manière de m'aimer moi-même à nouveau. Les relations sociales et les réseaux sociaux sont aussi des moyens de lutter contre la pauvreté.» ROYAUME-UNI

L'activité bénévole présente des aspects variés. Ce n'est pas une panacée. Mais les personnes en situation de pauvreté peuvent l'adopter comme moyen de resocialisation et d'empowerment.

L'emploi

«Je travaille en noir. Ce serait bien d'avoir un revenu fixe. Pour louer une chambre, il faut de l'argent qui arrive régulièrement pour le loyer.»

«Je travaille dans un centre pour demandeurs d'asile politique. Ils sont souvent traumatisés. Il leur faudra attendre 1 an 1/2 avant de savoir si leur dossier est accepté. Que font-ils pendant 1 an 1/2? Certains trouvent un voie: le travail en noir.

D'autres respectent la loi qui leur interdit de travailler pendant la période d'attente, même s'ils trouvent du travail. La plupart finissent en asiles psychiatriques.» ROYAUME-UNI

«Dans l'Union Européenne, on parle trop du travail rémunéré: les robots nous enlèvent de plus en plus d'emplois.» FINLANDE

Les personnes en situation de pauvreté ont des capacités, des compétences, la volonté de s'en sortir. Mais, de par la loi, ils sont souvent dans l'impossibilité de faire pleinement usage de leurs potentialités.

Après tout un cheminement, des personnes en situation de pauvreté ont acquis des compétences en matière de lutte contre l'exclusion sociale. Les exemples donnés montrent que parfois ces compétences ne sont pas reconnues ou que les travailleurs sociaux diplômés font barrage.

«Là où les personnes en situation de pauvreté ont pu acquérir des connaissances, elles sont déçues parce que leurs compétences ne sont pas reconnues, qu'elles n'entrent pas dans une catégorie: les diplômés. Certains travailleurs sociaux n'ont parfois pas autant de compétence que nous. Je ne peux pas admettre que lorsque je propose une initiative, on me fasse accompagner par un travailleur social.» ALLEMAGNE

Les capacités et l'expérience doivent progressivement se voir accorder une reconnaissance équivalente à celle des diplômés

⁹ Voir dans le RAPPORT PREPARATOIRE – Annexe 1-, II.2 'Ce qui aide les personnes en situation de pauvreté', II.2.2. jusqu'à l'alinéa 6.

Les immigrés où les enfants de l'immigration comptent aussi des personnes qualifiées. Mais dans leur cas, du fait de la législation, le diplôme ne constitue pas un facteur favorable pour accéder à l'emploi.

«Les diplômés des africains qui ont étudié avec des professeurs européens ne sont pas reconnus. La moyenne d'âge du travailleur européen augmente. Qu'on laisse les enfants de l'immigration qualifiés travailler au lieu de les maintenir en dépendance de l'aide sociale ! De toute façon, dans 15 ans, ils seront employés dans les banques: pourquoi pas dès maintenant ?» BELGIQUE

Les attitudes protectionnistes et le racisme (entre autres) constituent la concrétisation des stéréotypes dominants et barrent l'accès à l'emploi de catégories entières de la population.

3. Participation

Le mot 'participation' peut faire référence à une large variété de processus, allant de la consultation à la participation effective, mais aussi à des processus de pure forme, à la manipulation...

«On prend une tasse de café, on a une conversation informelle et il n'y a pas de suite.»

«C'est chaque fois un grand combat qui fait avancer d'un petit pas.»

L'image de la participation comme escalier a émergé de cet atelier.

La première marche peut être vue comme celle qui mène de la cave au rez-de-chaussée. Ici la première difficulté des personnes en situation de pauvreté est d'obtenir leurs droits. Ils sont dans la cave, en situation de survie. Ils ne pourront sortir de cette condition infrahumaine de non droit que par une information aisément disponible, l'accès et l'obtention de leurs droits qui leur procurera un minimum de revenus leur donnant ainsi la capacité de quitter une existence où chaque jour se passe à résoudre des problèmes immédiats (manger, dormir, se loger, payer son loyer, être soigné, garder ses enfants avec soi et garantir leur scolarisation,...)

Monter cette première marche peut exiger d'énormes efforts. Le développement de la prise de conscience peut ouvrir la voie à la motivation nécessaire soit pour commencer à s'organiser en groupe, soit pour entrer dans un groupe existant. L'objectif commun comportera une volonté de changement, d'amélioration des conditions de vie connues (non reproduction des vécus), qui mène à la 1^{ère} marche de l'escalier.

Les questions qui émergent à ce stade sont :

- comment acquérir les connaissances nécessaires ?
- comment trouver des personnes ou des groupes «resources» c'est-à-dire capables d'apporter les connaissances nécessaires ?
- comment trouver des partenaires et un soutien financier ?
- où obtenir des informations ?
- comment obtenir le droit de se faire entendre ?

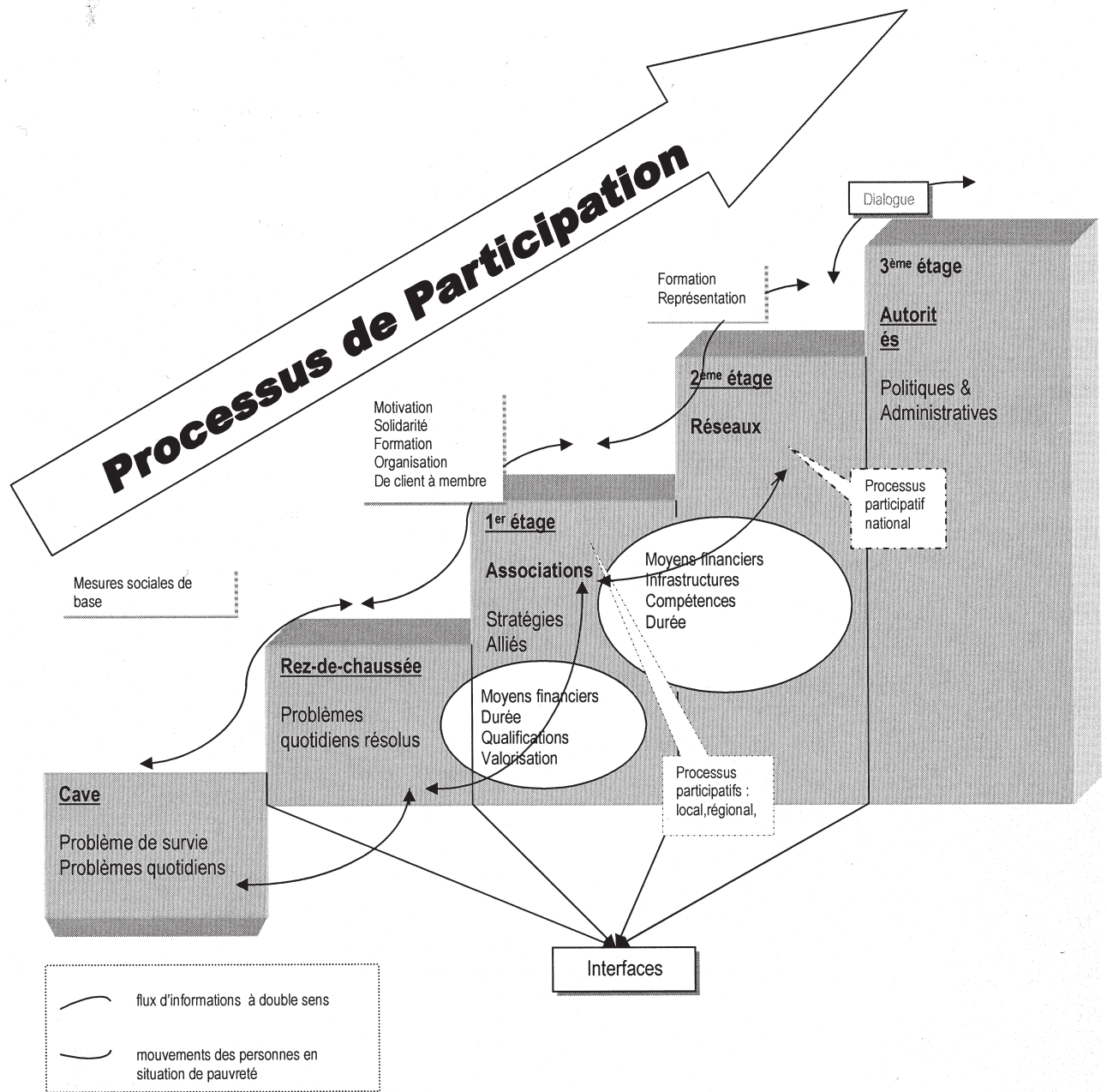
S'élever du rez de chaussée vers les niveaux supérieurs implique:

- Prise de contact décentralisée avec les personnes en situation de pauvreté au sein d'association
- organisation de réunions régionales avec l'appui d'associations existantes
- contact avec l'autorité politique
- Implication dans des conseils représentatifs à différents niveaux
- Implication dans des réunions nationales susceptibles de justifier la présence d'un Ministre influent.
- Développement d'une base légale pour le processus de participation.

Il a aussi été reconnu au cours de l'atelier que la participation suit rarement une progression positive aussi nette, même dans le meilleur scénario, il s'agit souvent de deux pas en avant, puis un pas en arrière.

Le diagramme ci dessous illustre cette image de la participation

Pour être durable et réelle, la participation doit être structurée dans un cadre formel, par une communication organisée en allers-retours dans un langage adéquat, avec des lieux et des temps prévus pour les rencontres.



ATELIER 5

Contribution en séance plénière

1 Participation

Si les décideurs politiques souhaitent la participation des personnes en situation de pauvreté, celle-ci n'est possible et efficace **qu'une fois les besoins fondamentaux rencontrés**. En effet, comment demander de participer à quelqu'un qui a faim, ou qui est malade ou qui vit dans la rue ?

La participation nécessite:

De s'organiser d'abord en petites associations cohérentes avec des objectifs et des perspectives clairement définies

De trouver les moyens d'une bonne participation: des **partenaires**, de constituer un **réseau** en termes de connaissances (valorisation de ce que nous savons), en termes de personnes ou de groupes ressources ; et enfin de **disposer d'appuis financiers** aisément accessibles aux petites structures.

De connaître le système, c'est-à-dire d'appréhender

l'environnement politique et institutionnel qui sont les référents indispensables au développement de la participation.

De formaliser la participation (lois, décrets, lieux de rencontre), cette formalisation servant également de référence.

Tous ces savoirs peuvent engendrer un **'faire savoir'** et en cela les **médias** sont un moyen de communication important. Les personnes en situation de pauvreté doivent déterminer quelle **image** elles veulent y donner d'elles-mêmes.

La participation est un **processus long** qui se construit **d'étapes en étapes**.

Cependant, au pied du mur, la peur est bien présente.

Comment «grimper au-dessus du mur» ?

Précisément en réalisant ce qui est proposé ici.

2. Plans d'action nationaux- Inclusion sociale

Ces Plans ne nous étaient pas suffisamment familiers ; afin de faciliter leur réalisation, nous proposons 7 principes facilitateurs:

Accès

Pour les pays européens –et ceux qui nous rejoindront– il est souhaitable que ces plans soient applicables aux niveaux national, régional et local.

Communication

Les plans doivent inclure l'impératif de diffusion et d'information de la part de chaque Etat membre auprès des acteurs concernés de la société civile.

Prévention

Transversalement à tous les axes, il convient de développer davantage la prévention plutôt que de proposer des solutions pour remédier aux problèmes.

Mise en œuvre

Il faut accroître les moyens de mise en œuvre des PAN.

Harmonisation

Insister sur la volonté d'harmonisation des politiques sociales.

Evaluation

Une évaluation plus précise des PAN est indispensable, avec des indicateurs clairs en lien avec les PAN précédents ainsi que des critères d'actions précis évitant la dispersion.

Employabilité

Selon les Etats membres, il y a une diversité d'accès à l'emploi. Là où l'accès est faible, il convient de renforcer l'économie sociale et solidaire.

III. Pour faire progresser le débat sur la participation

Participation - les contributions des ateliers

Ce qui est repris ci-après provient exclusivement des échanges intervenus lors de la 2^{ème} Rencontre dans les 5 ateliers. La synthèse rassemble les idées clé et les messages communs aux trois ateliers.

Des éléments favorables et défavorables à la participation ont été relevés par les participants, éléments qui interviennent dans trois «mondes»: 1) groupes et associations, 2) autorités et décideurs politiques, 3) la société et les alliés potentiels qu'elle offre. Ces facteurs permettent d'atteindre des résultats.

1. Eléments favorables au processus participatif

1.1. Groupes et associations

a) Exister en tant que groupe

- La toute première condition pour constituer un groupe est de pouvoir se réunir librement et facilement.
- Le groupe doit exister, c'est-à-dire que les membres qui le composent doivent rassembler certaines références et/ou valeurs communes pour constituer un 'nous'.
- Les personnes en situation de pauvreté impliquées dans le groupe ou agrégées (rassemblées autour) à celui-ci doivent y rester suffisamment longtemps et avoir la possibilité d'y 'grandir' (évoluer positivement).
- La rotation des membres du groupe ne peut dépasser un certain pourcentage dans un temps déterminé sans compromettre l'existence même du groupe.
- Les références et valeurs communes permettent un sentiment d'appartenance au groupe, la conscience de former ce groupe-la, d'en être membre c'est-à-dire une partie de ce tout.
- Le groupe doit être visible, reconnu à l'extérieur en tant qu'entité spécifique.

b) Renforcer le groupe et ceux qui le composent

- Le groupe doit construire un projet commun (au minimum), une façon d'être et d'agir ensemble en s'appuyant sur les valeurs et références partagées par ses membres.
- Il s'appuiera sur les motivations personnelles de ses membres –par exemple, la volonté de ne pas reproduire les situations vécues, de stopper les processus dont ils ont souffert-. Les motivations personnelles viendront renforcer les valeurs communes au groupe.
- A l'intérieur du groupe, l'accent sera mis sur la reconstruction de la confiance en soi et de la confiance dans les autres.

Le groupe veillera à augmenter sa cohésion inter-

ne, par exemple en se dotant de règles propres et en adoptant des méthodes de travail acceptées par tous.

- Les divergences et conflits qui surgissent dans toute association seront ouvertement reconnus et discutés jusqu'à aplanissement, et ce en prenant les moyens nécessaires en temps et en compétences.
- Une étape importante à favoriser sera le passage du statut de client ou d'utilisateur à celui de membre, puis de représentant du groupe.
- A l'intérieur du groupe, le respect de chaque personne et de son rythme propre sera garanti.
- Le groupe se préoccupera de construire et de renforcer sa solidarité interne, et ce au-delà des différences existantes entre les membres –tout en respectant les particularités de chacun.
- Il construira et renforcera aussi sa solidarité externe, c'est-à-dire l'image que le groupe a auprès d'autres groupes et dans la population en général. Pour ce faire, il réfléchira (plus que probablement) à ce qu'il doit mettre en œuvre pour passer d'une image négative à une image positive: l'inversion de la perception extérieure d'un groupe. D'autre part, une attention particulière sera apportée à la reconnaissance des différences et degrés de pauvreté: cette réalité ne pourra être niée. Elle sera analysée en profondeur au travers des facettes du processus d'exclusion sociale qui atteint les personnes sous des formes diverses et dans des aspects et secteurs de leurs vies différents.

c) Pour mettre en place ce qui est nécessaire au processus participatif

- Les capacités des membres du groupe seront favorisées, augmentées; des lieux et des temps spécifiques seront consacrés à la prise de parole, l'animation de réunions, la prise de note.
- Les membres du groupe mettront en place et développeront tous les moyens pour aboutir à un sentiment de fierté individuelle et collective.
- Des méthodes seront recherchées pour soutenir

la détermination, la ténacité des membres du groupe parce que les processus participatifs sont longs, et les personnes passent par des périodes de déception parce qu'elles espéraient des résultats plus rapides.

- Progressivement, les membres du groupe seront appelés à prendre des responsabilités, individuelles et collectives, par exemple en fixant les ordres du jour des réunions, en assurant la préparation pratique, le suivi, en étant associés à la gestion du budget, aux choix d'affectation des moyens disponibles, etc....
- L'expertise des membres, leurs compétences, leurs capacités seront valorisées et dans toute la mesure du possible, validées par une amélioration de leur statut.
- Le groupe élaborera une organisation et une structure claire et forte.
- Les objectifs seront clairement définis.
- Les formations nécessaires seront mises en place ou accessibles, dans tous les domaines: alphabétisation, confiance en soi, prise de parole, prise de note, connaissance des institutions et des fonctionnement politiques, connaissance de l'action sociale et politique, de ses méthodes et techniques.
- Les groupes, soit initieront des réseaux, soit rejoindront des réseaux existants.
- Les travailleurs sociaux qui ne maîtrisent pas le travail communautaire et collectif et les méthodologies participatives se formeront dans ce domaine.

d) Stratégies en vue de la participation et lors du processus participatif

- Les contraintes politiques, sociales, économiques -c'est-à-dire l'environnement dans lequel le groupe se retrouvera lorsqu'il sera engagé dans un processus participatif- seront étudiées et analysées ce qui permettra également de voir apparaître les espaces de liberté c'est-à-dire les interstices ouverts, inoccupés qui existent dans les structures et qui peuvent être exploités. Ainsi par exemple, les politiques sociales non concertées, menées sans processus participatif seront étudiées de façon critique à partir de ce qui aurait pu être atteint s'il y avait eu participation.
- Les personnes en situation de pauvreté veilleront à être réalistes dans leurs exigences, tant dans les propositions présentées et discutées avec les décideurs que dans les délais où ils espèrent obtenir des résultats.
- Le processus participatif veillera à englober tous les acteurs, sociaux, politiques et administratifs. Les personnes en situation de pauvreté analyse-

ront et utiliseront les complémentarités possibles: ainsi par exemple, des fonctionnaires peuvent devenir des alliés objectifs parce qu'eux aussi sont directement concernés par les modifications des politiques.

- Une méthodologie privilégiée sera de réfléchir en premier lieu aux similarités existantes entre les personnes exclues et celles qui ne le sont pas (par exemple, une similarité qui pourrait être utilisée est que (presque) tout le monde a des enfants pour lesquels ils souhaitent un bon avenir) ; cette méthode sera privilégiée plutôt que de se focaliser sur les différences et les oppositions.
- Les interventions seront bien préparées. Entre autres, la préparation vérifiera si la/les cible(s) choisie(s) est/sont bien celle(s) qui correspond(ent) aux objectifs visés.
- A l'intérieur de leurs groupes, les personnes en situation de pauvreté exigeront d'être associées dès le début du processus participatif c'est-à-dire à partir de l'élaboration des idées et jusqu'à l'évaluation.

Dans cette logique, le modèle de dialogue adopté lors des rencontres avec les autorités sera celui qui aura été construit et approuvé par le groupe.

- Le dialogue sera mené progressivement, en respectant le temps nécessaire au groupe pour étudier ce qui a été dit/décidé lors de chaque réunion.
- Le groupe fera preuve de créativité en ayant recours à des moyens novateurs et inhabituels (p.ex. un sit-in) ; il aura même recours à des moyens audacieux comme s'auto inviter, interpellé directement les décideurs...lorsque ces moyens auront été analysés comme étant les mieux adaptés à la situation. De la même façon, le groupe utilisera des 'trucs', des tactiques comme par exemple s'allier à l'opposition politique sur des objectifs précis: poser des questions parlementaires à la majorité,.
- Lors de projets réalisés en partenariat avec des autorités (administratives et/ou politiques) le groupe veillera à être associé à l'élaboration, à la gestion et au contrôle du budget.
- La communication, les flux d'information entre le groupe et les autorités seront garantis dans les deux sens, fluides et effectués dans un langage clair et simple. Les termes spécifiques seront traduits de façon à pouvoir être maîtrisés progressivement par les personnes en situation de pauvreté.
- Toutes les occasions d'entrer en dialogue avec les décideurs seront exploitées.

1.2. Autorités et décideurs publics

- L'ouverture, la réelle capacité d'écoute, le respect des personnes en situation de pauvreté, de leur rythme sont à la base de tout processus participatif.
- De même, la volonté politique d'améliorer les mesures sociales et leur impact sur le quotidien des personnes en situation de pauvreté guidera le dialogue.
- Ces éléments devront être associés à la volonté de comprendre (au sens étymologique du mot: prendre avec soi) et d'apprendre à partir des témoignages et des expériences qu'ils rencontreront.
- Les autorités reconnaîtront les compétences et l'expertise des personnes en situation de pauvreté dans les matières qu'elles connaissent pour les avoir vécues/subies.
- Le dialogue et les échanges ne laisseront aucune place à la discrimination ; ils seront basés sur un engagement réciproque dans le long terme construit sur l'établissement de liens de confiance créant une fiabilité mutuelle.
- Le langage utilisé sera simple et accessible. Les termes techniques seront clarifiés jusqu'à obtention d'une compréhension précise.
- La communication à double sens sera garantie tout au long du processus qui offrira toute la transparence indispensable, assurant la fluidité des échanges et garantissant la meilleure exploitation des interactions.

1.3. La société et des alliés potentiels qu'elle présente

- Les médias seront approchés. Pour établir une alliance objective, sont à privilégier les journaux, magazines, émissions télévisées et radio-diffusées qui produisent un travail sérieux basé sur l'image que les personnes en situation de pauvreté approuvent. Ce partenariat nécessitera pour les groupes une préparation très sérieuse et précise comportant des messages clairs. Dans le cadre de cette alliance, les groupes ou réseaux veilleront à s'assurer également la maîtrise du début à la fin de l'article ou du reportage. Cependant, il conviendra de s'adresser aussi aux médias qui ont recours aux stéréotypes, à la recherche du scoop, de l'image 'folklorique' des personnes en situation de pauvreté afin qu'ils modifient l'image qu'ils produisent.
- Les syndicats seront approchés. La première démarche sera d'aborder avec eux l'analyse de la valeur 'emploi' (travail rémunéré, reconnu), les modifications structurelles intervenues dans ce champ, et l'ouverture qu'ils témoignent dans

cette analyse. Sont-ils prêts par exemple, à promouvoir l'équivalence entre les diplômes sanctionnés par des titres et les compétences acquises par l'expérience couplée à des formations innovantes ?

- Pour étudier certaines propositions, les groupes rechercheront l'alliance de spécialistes. Par exemple, des juristes lorsqu'ils s'agit de projets couvrant des législations complexes, des urbanistes et architectes en matière de planification urbaine ou rurale, de rénovation, de logement social...
- Les groupes de personnes en situation de pauvreté rechercheront les alliances potentielles avec des groupes privés: que ce soient des églises, des institutions caritatives, des entreprises, des universités.
- En effet, si la démarche caritative ne suffit pas à résoudre les problèmes liés à l'exclusion sociale, elle doit être appréciée pour ce qu'elle est: une aide vitale.
- De plus elle fournit souvent des lieux de rencontre où d'autres actions appropriées pourraient être implantées.
- Les chercheurs universitaires qui travaillent dans le respect des personnes en situation de pauvreté et rejoignent leurs objectifs, constituent des alliés importants ; leurs études toucheront les décideurs politiques qui sont leurs commanditaires, le monde des travailleurs sociaux et l'opinion publique via les médias.
- Les associations de personnes en situation de pauvreté rechercheront des alliés soit à l'intérieur du (des) réseau(x) dont ils sont membres, soit en contactant d'autres groupes/réseaux aptes à leurs fournir les connaissances, compétences dont ils ont besoin.
- Les lois existantes constituent des alliés potentiels. Les associations pourront s'appuyer sur les législations en matière de non discrimination, sur celles régissant l'accès aux droits de base,... De la même façon, les textes de référence bénéficiant d'une reconnaissance unanime, comme la Déclaration des Droits de l'Homme, les traités européens,...peuvent utilement être invoqués.
- Le nombre de personnes en situation de pauvreté peut servir de point d'appui, dans la mesure où ce nombre est organisé, structuré et représente une force reconnue.
- La disponibilité de moyens adaptés et performants en infrastructure, technologie, compétences humaines et ressources financières est prépondérante.
- Les personnes en situation de pauvreté auront recours aux travailleurs sociaux formés au travail collectif et à la méthodologie de collaboration.

1.4. Les résultats des démarches participatives

- Les informations utiles sont efficacement diffusées ; elles atteignent les personnes en situation de pauvreté y compris celles regroupées dans de très petites associations locales.
- Les politiques mises en œuvre grâce à des processus participatifs augmentent l'efficacité de ces mesures en limitant/éliminant les effets pervers.
- Les qualifications en méthodologie collective des travailleurs sociaux impliqués dans le dialogue participatif sont utilisées avec efficacité ; ces qualifications sont valorisées et accrues par la pratique de la participation.

2. Obstacles au processus participatif

2.1. Groupes et associations

- La honte que les personnes en situation de pauvreté ressentent vis-à-vis de leur situation et/ou d'elles-mêmes est un obstacle majeur à la première étape de la participation: prendre contact avec un/des autre(s).
- L'absence ou l'insuffisance de valeurs, de références, d'objectifs et de méthodes communes constitue autant de facteurs de faiblesse d'un groupe.
- De la même façon, la fluctuation et/ou la rotation trop importante des personnes impliquées dans ou autour d'un groupe ne permettra pas à celui-ci d'envisager un travail dans la durée et la continuité nécessaires à tout processus de participation
- Que ce soit en milieu rural ou sub-urbain, la dispersion géographique des personnes en situation de pauvreté et leur isolement forment des obstacles techniques très sérieux à tout regroupement.
- Les groupes où,
 - o l'action quotidienne est dictée par des impératifs d'urgence absolue,
 - o le temps et/ou les moyens pour établir des liens avec d'autres groupes/réseaux font défaut
 - o les moyens sont prioritairement et majoritairement affectés à l'aide et à l'assistance 'descendante' risquent de rencontrer des difficultés à mettre en œuvre un processus participatif. De tels groupes peuvent être autocentrés, tournés vers eux-mêmes, fermés aux opportunités d'évolution et d'ouverture vers la participation.
- Les personnes en situation de pauvreté impliquées dans des groupes de très petite taille, ancrés exclusivement au niveau local, éprouvent de grandes difficultés à accéder aux informa-

- Les valeurs et les acquis expérimentaux des personnes en situation de pauvreté sont (mieux) reconnus ; progressivement, les stéréotypes diminuent et l'image réelle des personnes en situation de pauvreté apparaît (plus) positivement.
- Des liens apparaissent clairement entre des politiques segmentées: les champs économiques, financiers, fiscaux, agricoles et sociaux sont interconnectés et cette liaison débouche vers une nouvelle étape de travail qui visera à atteindre la cohérence pour le mieux-être de l'ensemble social. Ce processus pourrait (peut-être) également ouvrir la voie vers une meilleure utilisation de l'ensemble des ressources.

tions opérationnelles ainsi qu'au statut de représentants de leurs groupes et de leurs préoccupations.

- Si des groupes de ce type sont englobés dans une association plus importante, ils reconnaissent rarement et même nient le caractère représentatif des délégués de l'association qui les chauffe.

2.2. Autorités et décideurs politiques

Les décideurs ne seront pas en capacité de mettre en œuvre un processus de participation s'ils:

- Se soumettent uniquement aux impératifs du marché et de la productivité c'est-à-dire qu'ils accordent une importance démesurée aux objectifs économiques
- craignent l'impact électoral négatif qu'entraîneraient des mesures réduisant les écarts sociaux
- vont jusqu'à nier l'existence de la pauvreté
- cautionnent des attitudes et/ou des mesures discriminatoires
- soutiennent des mesures et des projets à court terme
- n'encouragent pas la transparence quand aux structures et au fonctionnement des politiques publiques
- nient les liens existants entre des champs politiques distincts et leur impact négatif sur les personnes en situation de pauvreté
- considèrent l'accès à l'emploi et/ou au logement comme étant un but en soi et le signe probant que (tous) les problèmes des personnes en situation de pauvreté sont résolus
- en matière d'emploi, privilégient des mesures standard et catégorielles de réinsertion professionnelle à court terme

- ne peuvent constituer des partenaires capables d'intégrer un processus participatif.

2.3. La société et les autres acteurs

Une société n'est pas en capacité d'apporter un changement positif dans la vie quotidienne des personnes en situation de pauvreté, leur refusant le statut d'être humain à part entière si elle:

- o nie la pauvreté
- o attribue automatiquement aux personnes en situation de pauvreté des caractéristiques négatives
- o accepte ou encourage les discriminations
- o pense et agit dans la peur des différences
- o ne présente pas un contexte où les associations et les personnes en situation de pauvreté ont l'opportunité d'améliorer leur quotidien
- o accepte comme normal (ou ferme les yeux sur):
 - la pénurie croissante et récurrente d'emplois stables et correctement rémunérés,
 - le manque de logements décentes à des prix adaptés
 - toutes les situations de non droit: non accès aux soins, aux lois,...
 - la pérennité de conditions de vie infra-humaines et infamantes

Les syndicats sont peu enclins à l'ouverture d'une alliance avec les personnes en situation de pauvreté et leurs groupes:

- o ne s'intéressent qu'aux personnes ayant un emploi

o n'ouvrent pas leurs structures aux personnes sans emploi

o ne peuvent accéder à la perspective de reconnaissance sur un pied d'égalité des diplômes et titres avec les connaissances acquises par l'expérience de la pauvreté combinées à des formations novatrices

Les églises et les œuvres de charité ne constituent pas des alliés potentiels si elles:

- o veulent cantonner leur action à de l'aide/assistance pure et simple,
- o n'intègrent pas des personnes en situation de pauvreté dans leurs structures
- o intègrent en apparence des personnes en situation de pauvreté mais ne partagent pas réellement ni les responsabilités, ni les prises de décisions (c'est-à-dire des associations ou en façade, les personnes en situation de pauvreté ont la parole mais dans les faits ne peuvent pas influencer le groupe)

Les chercheurs universitaires ne faciliteront pas les améliorations s'ils:

- o ne marquent pas leur accord sur la transparence de leurs études
- o refusent de communiquer des informations (par exemple qui est leur commanditaire, ses objectifs, l'utilisation des résultats...)
- o ne traitent pas les personnes en situation de pauvreté avec dignité et respect, ne peuvent pas collaborer avec les personnes en situation de pauvreté.

Les voies à explorer

Formulées sous forme de questions, les pistes ouvertes par la 2^{ème} Rencontre balaient un vaste champ, allant des questions à poser et à travailler à l'intérieur même des organisations à celles dont les réponses éclaireraient et orienteraient les relations avec les alliés et alliés potentiels ainsi qu'avec tous les acteurs impliqués dans les décisions.

ONGs

- Comment implanter les bonnes stratégies ?
- Comment avoir accès aux médias ?
- Comment s'allier/utiliser les médias ?
- Dans le travail en direction de la société, comment éviter «l'effet miroir» ?

Le grand public fuit la vision de personnes en situation de pauvreté, si proches de lui. C'est l'effet miroir du 'cela pourrait bien m'arriver aussi'.

- Qu'advient-il des situations qui n'intéressent

pas les médias ?

- Comment détruire/combattre les stéréotypes ?
- Comment renverser la perception négative des personnes en situation de pauvreté dans l'opinion publique ?
- Comment convaincre les décideurs opposés, sceptiques du bien fondé de la participation ?

Dans les pays, régions, villes, où ces points d'appui n'existent pas ou ne sont pas opérationnels en raison de la volonté des autorités politiques, les personnes en situation de pauvreté n'ont pas les capacités de former des groupes de base à partir de rien.

Le développement et/ou le renforcement de réseaux est-il possible dans ce cadre ? Est-il suffisant pour obtenir une amélioration des conditions de vie ?

Et si oui, combien de temps faudra-t-il ?

- Comment construire une solidarité entre per-

sonnes vivant des situations différentes de pauvreté ?

ONG, décideurs politiques et alliés potentiels

- Comment transformer (passer d') un cadre consultatif en (à un) cadre participatif ?
- Au niveau européen, comment faire entrer le processus participatif dans la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des Plan d'Action Nationaux Inclusions Sociale ?
- Entre ONG et décideurs, comment créer des canaux de communication:
 - o A double sens continu
 - o Efficaces
 - o Transparents
 - o Garantissant les conditions nécessaires
 - o Dans un langage simple, et qui améliore la connaissance du langage des autorités par les personnes en situation de pauvreté ?
- Comment fixer des agendas politiques favorables au processus de participation en permettant le flux d'informations aller-retour et en planifiant le temps nécessaire?
- Comment établir les critères d'évaluation ?
- Comment instaurer des programmes d'insertion/réinsertion professionnelle adaptés, valorisables et de durée suffisante?
- Comment bâtir des programmes de formation adaptés ?
- Comment valoriser les compétences acquises par expérience ?
- Comment atténuer/supprimer l'impact négatif de politiques européennes (économique, agricole...) ? Autrement dit, comment mieux coordonner entre elles les politiques européennes qui ont un effet négatif sur les personnes en situation de pauvreté ?
- Comment favoriser/rendre possible le regroupement de personnes en situation de pauvreté géographiquement dispersées ou isolées ?

- Comment débattre des profonds changements de la valeur 'emploi'?
- Comment travailler les politiques sociales à moyen et long terme pour garantir une durée de vie suffisante aux projets –individuels et collectifs– ?
- Comment harmoniser les politiques sociales européennes?
- Quelles seraient les positions syndicales face à l'exigence d'équivalence officielle entre les compétences acquises par l'expérience et celles sanctionnées par les cursus de formation couronnées par un diplôme et un titre ?

Vers une 3^{ème} Rencontre des personnes en situation de pauvreté

- Quel(s) type(s) d'objectif privilégier ?
 - o Une rencontre entre les personnes en situation de pauvreté uniquement
 - o Une rencontre entre personnes en situation de pauvreté accompagnées par des travailleurs sociaux
 - o Une impulsion à des changements politiques
 - o Une manifestation symbolique médiatisée
- Comment mieux préparer la 3^{ème} Rencontre ?
 - o A l'intérieur des réseaux, avec les participants
 - o Entre les réseaux et l'organisation centrale
- Comment allier continuité (les mêmes participants reviennent plusieurs fois) et chance pour tous de participer ?
- Comment favoriser/atteindre la mise à niveau des participants ?
- Comment procéder au(x) choix de thème(s) tout en se basant sur la 1^{ère} et la 2^{ème} Rencontre en tant qu'outils et apports fondateurs ?
- Comment construire/renforcer la solidarité entre les personnes en situations différentes de pauvreté lors de ce type de rencontre ?

ANNEXE I - Rapport préparatoire

2ème RENCONTRE EUROPEENNE DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETE

Bruxelles, 10 & 11 mai 2003

Ce texte:

- Résume brièvement la 1^{ère} Rencontre (décembre 2001)
- Présente les réponses fournies par les participants de 2003 lors de la préparation de la 2^{ème} Rencontre

I. RESULTATS DE LA PREMIERE RENCONTRE

I.1. Conditions pour atteindre la participation

1. Avoir le droit de se réunir
2. Etre impliqué dans le processus depuis le début, c'est-à-dire à partir de l'élaboration des idées, puis en suivant l'exécution et ce jusqu'à l'évaluation.
3. Voir ses compétences reconnues: les personnes en situation de pauvreté sont des experts de leurs situations
4. Pour assurer une participation des personnes en situation de pauvreté, il faut absolument un environnement sûr et digne de confiance, c'est-à-dire un espace où les explications demandées sont données et où ces personnes osent parler et donner leur avis.
5. Une prise en compte des différences dans la manière de communiquer et de se réunir ainsi que des différents points de départ des personnes en situation de pauvreté.
6. Recevoir des informations claires quant à
 - ce qu'on attend des personnes pauvres,
 - comment seront traitées les informations,
 - quelles sont les limites du processus de participation
 - quelles sont les réelles possibilités d'influencer le processus décisionnel
7. Etre soutenus pour formuler notre opinion
8. Disposer des moyens
8. Disposer de temps.
10. Les «officiels» doivent rencontrer la pauvreté et l'apprendre dans le cadre d'une démarche de contact et d'apprentissage.
11. Intervenir non seulement à titre personnel mais au nom de l'ensemble d'un groupe, ce qui suppose:
 - De surmonter les problèmes immédiats liés à la survie
 - Un soutien individuel et familial

II. RESULTATS DES GRILLES PREPARATOIRES A LA 2ème RENCONTRE

II.1. Stratégies mises en place dans les associations *II.1.1. SE RENFORCER*

1. Augmenter ses compétences, principalement par des prestations bénévoles
2. Augmenter ses connaissances de la problématique
3. Augmenter les contacts (de tous types)
4. Augmenter la solidarité interne (non seulement dans l'association mais avec toutes les catégories de personnes démunies).
5. Préparer les moments forts et se concerter entre associations (par les réseaux).
6. Avoir accès aux informations pertinentes ; échanger ces informations.
7. Se former à une meilleure compréhension des mécanismes politiques, économiques et sociaux
8. Agir pour être reconnu en tant que groupe, par les siens et par la société dans son ensemble et en tant qu'interlocuteur par les décideurs.
9. Pouvoir engager des travailleurs sociaux professionnels.
10. Publier, informer, sensibiliser, parler, faire comprendre ce qu'est la pauvreté.

II.1.2. CHERCHER DES ALLIES

1. Des alliés privés:
 - d'autres associations
 - en réseaux
 - l'église (les institutions caritatives)Les alliés privés constituent des "ponts" entre les personnes en situation de pauvreté et les instances officielles.
2. Des alliés publics ("Rechercher les BONS contacts")
 - Locaux
 - Régionaux
 - Nationaux
3. Des alliés médiatiques
 - médias
 - opinion publique

II.1.3. LUTTER CONTRE

II.1.3.1. A l'extérieur

l'échelle actuelle des valeurs où la logique économique et financière domine toute autre considération y compris les attitudes de simple humanité.

- Les intérêts économiques et financiers apparaissent comme fondamentalement opposés aux intérêts des personnes en situation de pauvreté.
- Cependant, certaines réponses relèvent que le maintien d'un nombre important et en croissance de personnes survivant en dessous du seuil de pauvreté mais surtout dans des conditions de vie infrahumaines constitue à plus ou moins brève échéance, un risque sérieux de rupture sociale.
- Le désinvestissement des décideurs politiques vis-à-vis des personnes en situation de pauvreté qui se manifeste clairement dans la faiblesse des budgets sociaux
- L'opacité des mécanismes politiques et des structures administratives (c'est la jungle)
- le déficit d'informations facilement accessibles et dans un langage compréhensible
- la récupération par les 'officiels' des propositions émises par les personnes en situation de pauvreté et par conséquent la dérive des objectifs initiaux formulés par celles-ci ; face à ce type de fonctionnement, les personnes en situation de pauvreté ne peuvent poursuivre une collaboration.

La résistance des 'officiels' à rencontrer des personnes en situation de pauvreté et surtout à travailler et discuter avec elles. Les stéréotypes et les a priori sont tellement forts qu'ils font partie de l'inconscient collectif et sont présents à l'esprit de tous les 'officiels' avec qui les personnes en situation de pauvreté entrent en contact.

- Cette résistance est particulièrement forte et se transforme en peur en présence des populations les plus touchées telles que les sans papier, sans domicile fixe, réfugiés, gitans et Voyageurs.
- Les officiels préfèrent travailler avec (et soutenir financièrement) les associations qui représentent les personnes en situation de pauvreté et/ou les minorités plutôt que de collaborer et de soutenir les associations composées de ces populations.

La résistance des officiels est présente également vis-à-vis des:

- o chômeurs
- o handicapés

Le manque d'organisation lors des moments d'écoute mis en place par les autorités.

- Ou un type d'organisation inadaptée aux personnes en situation de pauvreté quant:
 - o aux modes de communication,
 - o au manque de temps accordé,
 - o au cadre et aux limites non définies,
 - o aux promesses non tenues...
- Les autorités politiques obéissent et suivent leur propre logique. De toute façon, les personnes en situation de pauvreté ne sont pas de bons électeurs ou n'ont pas le droit de vote ou ne l'exercent pas.

L'incompréhension du vécu des personnes en situation de pauvreté:

- o tant par les politiques,
- o que par les administratifs
- o et que dans l'opinion publique

Ce qu'aucun des trois groupes ci-dessus ne comprend c'est:

- o leur lutte continue pour la survie
- o que personne ne choisit délibérément d'être en marge de la société,
- o d'être regardé avec mépris, ou même de ne plus être vu.
- o l'obligation de s'ajuster sans cesse aux circonstances qui changent continuellement, l'énergie que cette lutte nécessite.

Par exemple:

- * un état de santé qui se modifie entraîne l'arrêt d'un type d'allocation et la mise en route d'un dossier dans une autre administration et donc la rupture des versements, et parfois l'ouverture d'un crédit
- * pour les sans abri, rechercher chaque nuit -ou presque- un lieu où dormir, de quoi manger, comment ne pas mourir (de violences dans la rue ou de froid)
- La dévalorisation des personnes en situation de pauvreté qui se manifeste par l'absence/le manque de considération quant à la valeur de leurs propos, de leurs vécus et donc de la pertinence de leurs apports lors une démarche participative.
- L'indifférence et la passivité générale, voire le mépris
- La grossièreté/l'impolitesse dans les services (sociaux) publics
- L'humiliation provoquée:

- o par les files d'attente,
 - o par le fait de ne pas avoir le nom de l'interlocuteur officiel, ou que celui-ci change souvent,
 - o parce qu'il faut sans cesse raconter son histoire,
 - o parce qu'il faut prouver ses droits (p.ex. le lien entre la maladie mentale et la perte d'emploi)
- La désinformation/intoxication pratiquée dans les médias:
 - o L'image négative des chômeurs, sans abri, SDF, réfugiés, minorités
 - o La montée en épingle de succès isolés qui laissent penser que le(s) problème(s) est (sont) résolu(s), ou en tout cas qu' «on s'en occupe».
 - o Les charity shows
- La durée, le temps qu'il faut attendre avant d'obtenir le moindre résultat.
- La fragilité des associations de première ligne imputable au manque de ressources et/ou à des financements limités dans le temps, non garantis ou insuffisants, ou versés avec d'importants retards.
Cette fragilité conduit à une insécurité d'emploi pour les travailleurs sociaux parmi lesquels il y a une rotation importante ; donc, des changements fréquents d'interlocuteurs pour les populations en situation de pauvreté.

II.1.3.2. Individuellement

Les éléments constitutifs d'une «culture de l'échec»:

- Le temps
Obtenir des succès (même minimes) réclame beaucoup
- o de temps
- o de patience
- o d'énergie
- La déception
- Le découragement
- La perte de confiance
 - dans la société
 - en soi-même
- La méfiance, défiance face à toute nouvelle proposition
- La culpabilité intégrée
c'est-à-dire intégrer le discours dominant «s'ils sont pauvres dans ces situations, c'est de leur faute.»
- L'auto dévalorisation
La culpabilité intégrée peut aboutir à convaincre les personnes en situation de pauvreté qu'elles sont stupides, différentes des autres, inférieures...
- Le doute vis-à-vis des «officiels»

Les différents pouvoirs (politiques, économiques, financiers, sociaux)

- o Ont-ils la **volonté** de nous aider ?
- o Le **pouvoir** ?
- o Les **moyens** ?
- L'isolement, la solitude.
- La peur :
 - o de la criminalité de rue pour les sans abri,
 - o d'être jugé par les services officiels,
 - o du placement des enfants,
 - o de la violence familiale,
 - o d'être expulsé,
 - o de ne plus avoir de logement ou d'allocation,
 - o de ne pas avoir de quoi nourrir sa famille,
 - o de retomber dans une forme de dépendance (alcool, drogue, médicaments...),
 - o des huissiers,
 - o de sa propre violence
- L'absence ou le manque de loisirs –paradoxalement dans des pays où la 'civilisation des loisirs' est un lieu commun
- Le manque de soins: la mauvaise santé est quasi toujours présente ainsi que la difficulté à avoir accès à des soins, simplement ou à des soins de qualité.
- Et dans le cas des «illégaux», le non droit aux soins entre autres.

II.2. Ce qui aide les personnes en situation de pauvreté

II.2.1. Dans les associations

Ce sont les pratiques liées à:

- L'empowerment (renouer avec sa puissance): (re)trouver sa capacité d'entreprendre, (re)devenir citoyens
- La capacitation (capacity building): accéder à la société en augmentant ses compétences (quel que soit le domaine), se faire confiance, mieux se situer...
- La subsidiarité correcte des associations
c'est à dire disposer de moyens (enabling) techniques, financiers, humains pour lancer et développer l'empowerment.
- Résoudre les conflits en consacrant le temps nécessaire à la discussion et à l'échange. Cette méthode est basée sur la conviction qu'il ne sert à rien de brûler les étapes parce que toute tension non aplanie empêche de progresser.
- Un lien entre associations qui travaillent, soit sur un même territoire, soit sur une même problématique, soit sur des problématiques connexes.

II.2.2. Durant le processus de participation

Les conditions optimisant la participation étant réunies, à savoir:

- Le respect mutuel
- La confiance
- L'ouverture
- L'échange réciproque d'informations
- Le temps nécessaire
- Que les personnes en situation de pauvreté restent la référence durant tout le processus

La participation est favorisée par:

1. Une communication fluide

Un langage simple: les termes et mécanismes compliqués sont expliqués, il est répondu à toutes les questions.

A espaces réguliers, on veillera à résumer les étapes parcourues en ouvrant des temps de questions, de demandes de clarifications et éventuellement, de retours en arrière.

2. Un cadre défini dès le départ par tous les partenaires du processus de participation.

3. Des attentes exposées préalablement.

- Jusqu'où et comment les problèmes évoqués et les propositions faites seront-ils suivis d'effets. Et dans quels délais.
- A quoi mesurer la réussite, réussite partielle ou échec du processus de participation ? Critères quantitatifs ? Qualitatifs ?
- En cas d'attentes et de demandes irréalistes, l'«autorité» présente en expliquera le pourquoi et donnera les limites de son pouvoir ; cette «autorité» indiquera ou fera en sorte d'assurer un relais vers les personnes/pouvoirs/administrations compétent(e)s.
Trouver la bonne porte est unanimement considéré comme étant au minimum compliqué, au maximum impossible.

4. Un planning

- Souvent, les processus de participation sont des démarches longues, voire très longues (plus d'un an), d'où la nécessité de planifier les étapes, de marquer le temps.
A la fin de chaque rencontre participative, il convient de faire le point brièvement sur:
 - o Les points où il y a un accord (même un début); quelles en sont les conséquences pratiques? Que manque-t-il pour aller plus loin ?
 - o Les points où il y a désaccord: faut-il les remettre à plus tard ? Quand ? Comment conviendra-t-il de les aborder ?
 - o Ce qui sera discuté lors de la prochaine rencontre, un projet d'ordre du jour.

- Périodiquement, il est nécessaire de revenir sur le matériel informatif déjà recueilli, d'expliquer comment il a été traité, de montrer ce qu'il est devenu après ce traitement, d'obtenir l'approbation des textes reformulés.

5. Des rapports de réunion

Prépondérants, ils devraient être disponibles le plus vite possible après les rencontres, quand la mémoire est encore fraîche.

Ils servent de point d'appui pour envisager les aspects non encore abordés, faire des propositions d'ordre du jour, approfondir certains points...

6. Une évaluation du processus de participation ¹⁰

Sans cette étape, les participants se verront renforcés dans le «Ca ne sert à rien, rien n'a changé».

7. Des actes, pas des mots

Ainsi par exemple, la présence d'une personnalité politique uniquement en début ou en fin de réunion –pratique communément admise– sera perçue dans un processus de participation avec des personnes en situation de pauvreté comme une marque de désintérêt.

Si ce type d'apparition ponctuelle se poursuit, il faudra en expliquer le pourquoi –et la motivation d'un agenda chargé restera difficile à admettre !-.

II.3. Freins au processus de participation

• Ruptures de continuité

tant dans les associations que chez les «officiels»:

- o Beaucoup de personnes en situation de pauvreté connaissent des fluctuations: les personnes déménagent, sont admises à l'hôpital, rencontrent trop de problèmes... Ces problèmes sont d'une telle acuité qu'ils provoquent des conflits à l'intérieur des associations, conflits qui à leur tour ralentissent tous processus engagé –puisqu'il faut d'abord résoudre le conflit.

- Parmi les décideurs, des modifications interviennent: changements politiques, changement d'affection des fonctionnaires... et arrêt de plans engagés, modifications des priorités, prise de directions diamétralement opposées.

• Défaitisme

En général, amener des personnes en situation de pauvreté à une démarche participative est difficile, puisqu'on se heurte très normalement à la question «A quoi bon ?»

• Structurels

Les problèmes liés à la position d'interface des tra-

vailleurs sociaux de première ligne.

Les travailleurs sociaux doivent

- obtenir une ouverture des 'officiels' à l'idée de participation, des garanties quant au sérieux du processus et au respect des conditions favorables
- ET dans un même temps, former la personnes en situation de pauvreté aux structures politiques et administratives, au débat démocratique, à la négociation, aux stratégies à mettre en place, aux frustrations liées à la lenteur, à la durée, aux différences culturelles...

II.4. Premières évaluations

- Les démarches de participation 'descendantes' (du niveau officiel vers la personnes en situation de pauvreté) sont différentes de l'empowerment) et ne se rencontrent pas aisément.
- Dans un cas de réussite, c'est à dire quand la volonté réelle d'ouverture des «autorités» a coïncidé avec une démarche participative issue d'une association, l'expérience témoigne de la fragilité de ce succès et des retours en arrière qu'apporte un semi échec.

En effet, lors des rencontres programmées, la majorité des membres des «instances officielles» n'est pas venue. Les membres de l'association ont alors (re)développé des sentiments de colère, de frustration, de tristesse et de perplexité.

- Dans un autre cas qui offrait un maximum d'espoirs de réussite, il a suffi que le représentant officiel ne soit plus là pour que l'action entamée s'écroule progressivement.
- Les personnes en situation de pauvreté attribuent le succès (même limité en impact et dans le temps) à :
 - o **La qualité humaine** de leurs interlocuteurs officiels c'est-à-dire, des personnes honnêtes (pas de clientélisme) et qui définissent clairement les limites de leurs pouvoirs
 - o La façon d'aborder le problème
 - o Le respect mutuel
- Lors des démarches officielles, les personnes en situation de pauvreté pointent comme importants:
 - o D'être clair, précis et sans émotion.
 - o D'avoir la force de continuer malgré les échecs.
 - o De tirer des leçons des échecs.

III. NAP's INC – PAN Inclusion - Propositions pour les 2èmes PLANS

Belgique

- Impérativement, augmenter l'offre de logement à des coûts adaptés aux personnes en situation de pauvreté.
- Dans les plans de résorption du chômage, tenir compte de la durée nécessaire à la re-socialisation. Ce temps est différent d'une personne à l'autre; donc il convient d'instaurer un système d'évaluations périodiques plutôt que de fixer une durée uniforme au terme de laquelle le plan est terminé.
- Reconnaître les 'maladies sociales'.

NL

- Egalité homme/femme: mettre la théorie en pratique
- Statuts des réfugiés, migrants, droits et devoirs, accès à la santé
- Financer une aide suffisante au(x): logement, surendettement, personnes qui ont plus qu'un problème
- En finir avec le lien automatique travail-inclusion sociale

Autriche

- Créer un processus de participation des chômeurs.

Royaume Uni

- Il faut lier le NAP à tous les niveaux, et atteindre le niveau local.
- La parole des personnes en situation de pauvreté n'est toujours pas entendue.
- Favoriser l'accès des personnes en situation de pauvreté à leurs droits.
- Augmenter l'insertion sociale et l'égalité économique par la création, le renforcement et la multiplication des lieux de débat entre les personnes en situation de pauvreté et les «preneurs de décisions».
- Entreprendre un travail fondamental sur la «victimisation», l'auto dévalorisation, la culpabilisation des personnes en situation de pauvreté.

Italie

- Reconnaissance des organisations «non profit» et abolition des barrières douanières en Europe pour le commerce de biens usagés (récupération)
- Il faut aboutir à une coïncidence du PAN avec la réalité des faits
 - hébergement des sans abri, réfugiés, illégaux, tziganes et accès aux soins pour ces personnes.
- Préciser les modalités d'intervention, par exemple en faisant évoluer les Services Sociaux

en «Agences de Promotion de la Personne»

- Augmenter les actions politiques et les moyens pour
- o l'accès au logement à travers des subventions et des incitants financiers
- o l'accès au travail par la création de «parcours protégés de réinsertion» .
- o Stimuler la participation des personnes en situation de pauvreté par un soutien accru et stable des associations structurées et organisées.

Allemagne

- Le futur PAN devra assurer d'avantage de soutien officiel aux groupes les plus faibles (sans abri entre autres).
- Il devra aussi aboutir à une simplification des procédures de subvention aux associations.
- Lutter contre la pauvreté des enfants et les problèmes de scolarisation.
- Tout de qui concerne la sécurité sociale, et particulièrement l'accès à la santé et la situation des familles.
- Face aux diminutions des budgets sociaux, soutenir financièrement les locales, puisque devant la désagrégation du système social, elles fournissent davantage de travail et de services.
- Il faudra aussi réfléchir à d'autres méthodes de travail, par exemple le soutien aux réseaux et le développement de ceux-ci.
- Enlever les allocations familiales du calcul des revenus pour l'obtention de l'aide sociale.
- Augmenter le Revenu minimum d'insertion.
- Surtout ne pas fusionner aide sociale et allocation de chômage (ce qui est prévu actuellement).
- Dans les administrations: combattre la pauvreté, pas les pauvres !

Suède

- Favoriser le travail en réseaux, tant à l'intérieur d'une ville, qu'avec des groupes similaires, qu'à l'intérieur d'un pays et également au niveau européen.
- Transformer la politique de l'emploi en un mécanisme qui rend/donne du courage et du pouvoir aux sans emploi.
- Donner leurs droits aux gens, tout simplement!

Danemark

- Modifier la politique fiscale (plafond de taxation) qui aboutit à disposer de ressources de plus en plus réduites pour les politiques sociales.
- Donner le temps qu'il faut pour resocialiser les personnes souffrant de multiples problèmes.
- Pas de dates buttoirs !
- Augmenter le soutien financier des associations.
- Mettre en place une (des) base(s) de données

statistiques fiable(s) et non manipulable(s) au gré des politiques.

France

• EMPLOI

Nécessité de développer par l'économie sociale et solidaire de nouveaux emplois et de nouveaux services dans un territoire dont les besoins seraient mieux analysés et adaptés, dans un optique de développement durable et de lutte contre l'exclusion sociale.

• FORMATION

Considérer la formation comme une étape d'un parcours en se basant sur le vrai projet de la personne.

Avoir des politiques cohérentes pour mettre en place des formations répondant aux impératifs économiques et sociologiques du territoire concerné.

• LOGEMENT

Le droit au logement doit être considéré comme la base du droit fondamental pour tous.

- La politique de réhabilitation avec la participation des habitants n'est pas assez développée.
- Il pourrait avoir une ouverture beaucoup plus grande du parc locatif privé.
- L'aide du Fonds Social du Logement devrait intervenir avant que la personne ne soit en trop grande difficulté.

• SANTE

Prise en charge de la santé par les structures d'insertion: dans les populations fragilisées, on rencontre des problématiques de sommeil, fatigue généralisée, stress, mal-être... mal gérées par les personnes elles-mêmes, et qui durent depuis longtemps. Pour lutter contre ces états, des associations mènent des actions d'insertion sociale qui re-stimulent et développent «l'envie de...» ; Elles ont pour objet le réinvestissement de la personne dans un projet et un travail sur l'image de soi.

Investir davantage dans les fonds de prévention.

• SURENDETTEMENT

Développement des banques solidaires.

Informers les banques et les services administratifs des conditions financières ingérables dans lesquelles se trouvent les personnes en situation de pauvreté lorsqu'elle ont sollicité et obtenu un(des) prêt(s).. Cesser de stimuler la consommation par des prêts vendus malhonnêtement qui sont des miroirs aux alouettes dans lesquelles les personnes en situation de pauvreté achètent du rêve et se réveillent surendettées.

La dignité de la personne ne s'édifie pas sur un taux de consommation.

Avoir un certain nombre d'indicateurs qui concernent les seuils d'endettement maximum.

ANNEXE II

Contributions

Annexe II.1.

Note pour le débat Délégation italienne

Nous savons que la 'pauvreté' est une notion large et générale surtout lorsqu'elle est croisée avec les nombreuses classifications et catégories dans lesquelles les différentes politiques sociales l'ont fragmentée en Italie; ainsi en Italie, on ne parle pas seulement de pauvreté, mais aussi de maladie, de vieillesse, de handicap, de désavantage de tous types: une série de catégories qui séparent artificiellement les besoins.

L'Italie s'est dotée récemment d'une loi-cadre pour la réalisation d'un système d'interventions et de services sociaux. Aujourd'hui, on parle de formes d'intervention tendanciellement intégrée, de droits pour tous qui privilégient des interventions 'transversales' et non plus catégorielles: de là, la complexité de ce que nous nommons 'mesures de lutte contre la pauvreté'.

Le phénomène 'pauvreté' a de plus en plus un caractère *multidimensionnel* parce qu'il est issu de processus sociaux et économiques divers: les nouvelles fragilités familiales, les mesures de réduction des dépenses publiques, la crise de l'emploi et le chômage structurel plus les formes d'emplois précaires et mal rémunérés. Le cumul de ces différents processus alimente des dynamiques à travers lesquelles les processus eux-mêmes se renforcent, influençant la perte des 'dotations de base' de l'individu, telles que (essentiellement):

- l'habiter,
- la capacité de se nourrir,
- la santé,
- l'instruction.

De ces 'dotations' dépendent la confiance en soi et l'intégration dans la communauté ainsi que le sentiment d'appartenance. En partant de ce qui constitue précisément les *aspirations* de l'individu, il nous fallait identifier les «bonnes pratiques» qui constituent des moteurs de nouvelles expériences.

Ces derniers mois, nous avons réfléchi –travailleurs sociaux et personnes en situation de pauvreté– sur le thème du logement mais aussi plus largement sur celui de *l'accès aux droits*, fil conducteur pour analyser les conditions de vulnérabilité sociale.

L'accès aux droits et aux ressources de bases constitue en fait, à notre avis, une pré condition à la participation à la vie sociale.

Mais peut-être faut-il sortir du dilemme suivant:

- Faut-il donner à ceux qui le 'méritent', mettant ainsi l'accent sur la responsabilité
- Ou donner des ressources aux personnes en fonction de leur situations de besoin ?

Ces deux approches présupposent une relation asymétrique entre celui qui donne et celui qui reçoit.

En examinant les expériences concrètes de réinsertion dans les circuits du travail par exemple, on peut citer celles qui, bien qu'insistant sur la responsabilité individuelle favorisent aussi une responsabilité 'collective', traitant de fait les conditions sociales qui sous tendent l'exercice individuel de la responsabilité.

Dans cette logique, les bénéficiaires d'un projet sont inclus et impliqués dans celui-ci ;

au travers des formes d'organisation et d'attention pratique apportée aux détails, en se préoccupant de la qualité de la relation entre le promoteur et le bénéficiaire de la prestation parce qu'on valorise chez le bénéficiaire son statut d'acteur reconnu pour la capacité qu'il

possède et veut exercer au lieu de le considérer du point de vue du déficit matériel ou moral.

Ce faisant, on suit la voie qui permet d'initier des processus de renforcement de l'individu influençant indubitablement sa responsabilisation. Il s'agit d'une méthode difficile, mais

- le «**comment**» sont réalisées les mesures de justice sociale est tout aussi important que
- le «qui» (le bénéficiaire) et
- le «quoi» (les bénéfices sociaux accordés).

Ici s'inscrit le thème de la participation des 'personnes sujets' en situation de pauvreté et la nécessité de dépasser l'opposition entre promoteur et bénéficiaire.

1. EMPLOI

Nous avons envisagé l'emploi et les conditions de vulnérabilité et d'insécurité. A notre époque, la vulnérabilité s'inscrit dans un marché de l'emploi toujours plus 'atypique' et va des agences de travail intérimaire à la coopérative; on souligne partout la précarité des emplois qui en découle, bien que les raisons soient différentes.

Aux réalités des coopératives on accole l'image du défi parce que là est réaffirmée le soutien aux capacités des personnes «désavantagées», ceci par ce qu'on y reconnaît le poids décisif que l'emploi continue à revêtir non seulement parce qu'il procure l'autonomie matérielle mais aussi pour son apport à la reconnaissance sociale.

Le thème du **'parcours protégé'** pour l'emploi représente un défi fondamental pour réaliser concrètement l'idée d'empowerment' où les personnes participent en tant que sujets actifs à la définition de leurs parcours de réinsertion.

Par cette expérience, la nécessité de parcours d'accompagnement a été mise en évidence pour les personnes éloignées du marché de l'emploi depuis longtemps et pour lesquelles les itinéraires classiques s'avèrent peu opérants.

De tels parcours prévoient la présence d'un **tuteur** qui s'occupe de l'intégration de la personne dans le secteur de l'emploi, lui garantissant l'activation préventive et immédiate des instruments de soutien de façon à pouvoir affronter les difficultés qui se présenteront. Au travers d'un tel mécanisme, les ressources personnelles sont revalorisées, ressources qui lorsqu'elles sont orientées de façon adéquate et bien soutenues sont en mesure d'être parties intégrantes de la réinsertion à travers l'emploi. Dans ce type de pratique, le droit à l'emploi devient lui-même un **instrument** de participation.

2. LOGEMENT

En ce qui concerne le logement, nous avons analysé l'importance des expériences communautaires comme ressources, non seulement de «l'habiter», mais également du partage entre individus ayant des itinéraires différents et donc d'outil de socialisation. Ceci constitue une réponse aux politiques d'inclusion où prévaut l'idée que la personne doit faire son chemin toute seule, en excluant une composante importante de la personnalité de chacun: sa dimension sociale ; ce type de politiques d'inclusion ne tient pas compte que dans la société contemporaine, personne n'est totalement indépendant. Différentes formes de 'dépendances' sont à la base de la vie sociale –que ce soit des dépendances entre personnes ou vis-à-vis de la communauté– et doivent donc être considérées comme des fondations potentielles pour l'acquisition de plus de 'pouvoir' (capacité à se réaliser et à réaliser) plutôt que comme des formes d'impuissance.

Ce qu'il faut éviter, c'est la *«dépendance inégale»*, celle qui établit un rapport de domination et de subordination où le sujet ne participe pas mais subit les décisions.

Ici également le thème des «accompagnants» resurgit: leur contribution doit être énorme pour valoriser l'émergence des personnes 'faibles'.

Il faut une richesse de compétences, de capacités et une valorisation adéquate de ce type de professions d'accompagnants pour éviter entre autres, d'en faire le champ d'emplois précaires et mal rémunérés.

ANNEXE II.2.

PROGRESS

Promotion d'un **Réseau Organisé pour Garantir la Réinsertion** dans le **Système Social** des personnes vivant des conditions d'extrême pauvreté et sans domicile fixe.

«De l'utopie à la réalité De l'individu au système»

Anna CLEMENTE
Caritas Roma – Italie

Dans la dernière décennie, nous avons enregistré de grandes et profondes transformations qui ont modifiés de façons diverses les besoins et les demandes de la population, et ceci de par la présence des phénomènes d'immigration, des modifications structurelles de la société, de l'allongement moyen de la durée de vie, des graves maladies sociales qui ont secoué les institutions, les ONG, le bénévolat de prévention et les interventions sanitaires pour les jeunes, les personnes âgées, les familles nucléaires restreintes et élargies. Tout ceci a dévoilé le côté caché et évident de la pauvreté sous sa forme nouvelle et ses aspects récents.

Inévitablement, les modalités et les instruments utilisés par les services publics et la société civile ont cherché à répondre aux attentes de ces nouveaux citoyens qui n'étaient jamais apparus auparavant comme des groupes exigeant des droits et des devoirs et l'accès à ceux-ci.

Au sein de cette nouvelle réalité complexe, le risque d'isolement et d'exclusion qui menace les personnes les plus faibles –dotées des moyens de survie et d'adaptation les plus restreints– est bien présent.

A partir de là, il y a nécessité de mener des projets spécifiques, de déploiement concret dans des champs particuliers pour éviter dans la mesure du possible la 'catégorisation' qui résulterait de l'opération mettant en face les interventions et les besoins au risque de produire ultérieurement des ruptures du tissu social et de se révéler à la longue plus qu'inefficace et contreproductif pour aboutir à une intégration acceptable, insoutenable pour la collectivité en matière de dépenses sociales.

Le Projet PROGRESS réalisé par CARITAS Rome depuis 2002 et soutenu par la Région du Latium (Direction des Politiques de la Famille) entend promouvoir la réinsertion sociale des sans domicile fixe au travers d'un programme d'accueil, de formation et de parcours protégé pour l'emploi

(sélection, accueil, accompagnement, insertion).

La particularité du projet considéré comme expérimental est représentée par l'intégration des interventions des Services, des ONG et des bénévoles et par la multidisciplinarité des promoteurs menant les interventions ; de par également la création d'un système de réseaux conjoints pour récupérer des capacités personnelles, relationnelles et professionnelles sous la forme de l'empowerment des personnes et de leurs capacités professionnelles manuelles.

Cinq temps méthodologiques sont nécessaires pour atteindre l'objectif:

1. L'identification de la réalité institutionnelle de référence:
 - pour formuler un projet réaliste, significatif pour le nombre de personnes à prendre en considération,
 - pour garantir les ressources financières, humaines, professionnelles nécessaires
 - pour explorer le cheminement du projet
 - pour garantir une insertion sociale et une occupation.
2. La sélection des personnes suivant des critères de capacités et d'adéquation psychologiques à un type de 'contrainte-contrat' au travers d'un parcours intégré dans lequel l'élément clé est le relèvement de l'estime de soi et l'activation de

sa propre efficacité ce qui permettra une adhésion plus forte aux exigences techniques.

3. La formation psychosociale et technique pour développer progressivement les capacités et les compétences au travers de l'acquisition de techniques manuelles, artisanales et professionnelles pour atteindre l'autonomie économique et l'insertion-intégration sociale.
4. L'accompagnement et le soutien pour atteindre l'autonomie économique et l'insertion sociale.
5. La vérification de l'efficacité de l'intervention.

Temps nécessaire	600 heures
Participants	15 à 20

Le projet commencé en août 2002 arrive à son terme. La vérification de l'efficacité de ce type d'intervention a démontré la validité d'une idée qui peut faire partie des bonnes pratiques sur la base d'une mise en réseau des éléments nécessaires, d'un choix des participants porteurs des capacités de base adéquates, de la mise en réseau des différents services publics potentiellement nécessaires tout au long du projet.

Sur 15 participants sur le point de se constituer aujourd'hui en coopérative sociale, 3 ont abandonné parmi lesquels 1 pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Annexe III

Liste des participants

AUTRICHE

M. KOHLER Dietmar
Dr. Hanswenzlgasse 8
1230 WIEN
FAX 00 43 16991168
ibd.koehler@utanet.at

M. JUDENDORFER Gottfried
Homeless people Street Paper
Hagenm, llergasse 34/601
1030 VIENNA
FAX 00 43 1402694419
eugen.bierling-wagner@armutkonferenz.at

BELGIQUE

M.s D'HOOGHE Els
De Keeting
Kroonstraat 64-66
2800 MECHELEN
00 32 15270925
els.dekeeting@belgacom.net

M. SARENS Flor
De Keeting
Kremerslei 24 bus 3
2570 DUFFEL
els.dekeeting@belgacom.net

M. NAHIMANA Eugène Clément
Fondation Espoir d'Afrique
chaussée de Nivelles 794
1500 HALLE BELGIUM
00 32 26489763
vzwfedasbl@belgacom.net

M. RUCEKERI Innocent
Fondation Espoir d'Afrique
place de la Gare 1
1082 BRUXELLES BELGIUM
FAX 00 32 26489763
fedahalle@yahoo.fr

Mme RIGAUX Christine
Réseau Belge de EAPN
214 rue Osseghem
1080 BRUXELLES BELGIUM
chrigaux@hotmail.com

M. UTUMBA ODIMULA Kafua
Union des Locataires des Marolles
rue de la Prévoyance 56
1000 BRUXELLES BELGIUM
00 32 25032792

Mme CHAINAYE Marie-Claude
Solidarités Nouvelles
Rue Léopold, 36 A
6000 CHARLEROI
FAX 00 3271 30 69 50
marie-claude.chainaye@belgacom.net

Mme HAID Martine
Solidarités Nouvelles
Rue Léopold, 36 A
6000 CHARLEROI
FAX 00 3271 30 69 50
solidarites.charleroi@brutele.be

M. LIMAN Sliman
Solidarités Nouvelles
Rue Léopold, 36 A
6000 CHARLEROI
FAX 00 3271 30 69 50
solidarites.charleroi@brutele.be

DANEMARK

Mme HAMMER Lis
Koføeds Skole
Tagensvej, 29
2200 N COPENHAGEN

Mme SINGERTAT Maria
Koføeds Skole
Sundevedsgade 19
1751 COPENHAGEN

Mme LARSEN Karin
Koføeds Skole
Schoutgarden 32
1791 DRAGOR
FAX 00 45 32956217
karinl@koføedsskole.dk

M. JENSEN Viggo Steen
SAND
Bregnevej 7,5 LE 12
5220 ODENSE SO
steenviggo@msn.com

M. RUDOLF Ole
SAND
Jernaldervej 221A ITV Lej 3535
8210 AARHUS V
naerudvalget_aarhusamt@yahoo.dk

M. POHLE Ewald
SAND
Marstrup Mirmevej 31
6100 MADERSLEV
hnohhen@mail.tele.dk

FINLANDE

Mme PULLI Maija
EAPN Fin
Riitasuontie 19
25330 KUUSJOKI
maija.pulli@kuusjoki.salonseutu.fi

Mme SUNDELL Natalia
Association for unemployed people in HLM
Rekolantie 2B 14
13210 HAMEENLINNA
natalia.sundell@jippii.fi

M. HEINONEN Ahti
TVY ry
Asemantie 5 K 8
33470 YLOJARUI
ytry@saunalahti.fi

Mme JUSTANDER Pirkko
Finnish association of people with mobile disabilities
Juhana herittuantie 4 B39
00600 HELSINKI
00 35801461443
pirkko.j@luukku.com

FRANCE

Mme LONGELIN Bénédicte
Foyer d'Accueil Chartrain
12 Rue Hubert Latham
28003 CHARTRES
fac28@wanadoo.fr

M. CHERI BIANDA Magloire
FOYER Vers l'Avenir
337 Chemin Martin
42153 RIORGES - ROANNE
magcheri@yahoo.fr

M. ORVANE Alain
Association Martine Bernard
44 Rue du Pont Neuf
59000 LILLE
asso.martine-bernard@nordnet.fr

Mme MOULAOUI Nassera
ARGOF
21 Av.Général Michel Bizot
75012 PARIS
FAX 00 33 1 44757619

Mme DUPREZ Christine
Association Martine Bernard
642 Bois d'Achelles
59910 BONDUES
christine.duprez@wanadoo.fr

Mme LORPHELIN Catherine
FAFNIR
Le Clos Masure
76210 Bolleville
fafnir@ecosolidaire.org

Mme LEBORGNE Isabelle
AIPIES
4 bis Place Félix Faure
76210 BOLBEC
FAX 00 33 235318621
aipies@ecosolidaire.org

ALLEMAGNE

M. BOEHLKE Klaus Guenther
Komplexbrigade Muehsam
Mueggelstr.27
10247 BERLIN
FAX 00 49302946306
netz-sozialberatung@gmx.net

Mme GEHRKE Marlis
Mob E.V.
Gothaer str. 17
12629 BERLIN
FAX 00 49 309953811
netz-sozialberatung@gmx.net

Mme WALTHER Beate
Liesegangstr. 21
47533 KLEVE
walther_kleve@yahoo.de

Mme BIEHN Erika
EAPN Germany
Cappeltor 12
59555 LIPPSTADT
00 49294178930
bagshi.erika@web.de

SCHROTER Jens E. M.
EAPN Germany
Kastanienstr. 63
28215 BREMEN
j.schroeter@agab.de

M.s THUERAUF Andrea
Homburger Landstr 865
60437 FRANKFURT MAIN
falz-@t-online.de

Mme KRAMER Imme
Niederurseler landstr. 24
60439 FRANKFURT
BAGSHIBeratung@aol.com

M. WALTER Oliver
Andreasstr.4
67547 WORMS
oliver336@t-online.de

M. RATHMER Otger

GRECE

Mme DIMOPOULOU Eleni
Social Work Foundation
Irodotou 1
Gr-144 51 Metamorphosis, Attica
FAX 302 102 825 053
equalike@otenet.gr

Mme DIALINA Eleni
Social Work Foundation
Irodotou 1
Gr-144 51 Metamorphosis, Attica
FAX 302 102 825 053
equalike@otenet.gr

Mme ZACHARA Eirini
Social Work Foundation
Irodotou 1
Gr-144 51 Metamorphosis, Attica
FAX 302 102 825 053
equalike@otenet.gr

IRLANDE

M. KEOGHAN Damien
 Lourdes Youth & Community Service
Ir.Sean MacDermottstreet
I-1 DUBLIN
FAX 353 498 556 445
lycs@eircom.net

M. SMITH Martin
Irish Rural Link
Hammondstown,Castl
epollard,Co.Westmeat

Mme DONOGHUE Ann-Margaret
Clondalkin Travellers Development Agency

Mme DONOGHUE Kathleen
Clondalkin Travellers Development Agency

M. MORAN John
Irish Rural Link
Gorteen,Tubber,Moate,Co.Offaly
moranfamily@oceanfree.net

Mme MCGAUGHREN Martina
87 Dolphin House, Rialto
Dublin 8 IRL

ITALIE

Mme ALUISI PAOLA
CILAP (Casa dei Diritti Sociali)
Via Gaspare Gozzi 161
00145 ROME
paolaalu@hotmail.com

PERRATONE Guido
CILAP (EMMAUS)
C/o Emmaus Via Casale de Merode 8
00147 ROME

M. SPASIANO Guiseppe
CILAP (EMMAUS)
C/o Emmaus Via Casale de Merode 8
00147 ROME

Mme GRAZIOLI Rosa
CILAP (EMMAUS)
C/o Emmaus Via Casale de Merode 8
00147 ROME
mmausroma@hotmail.com

M. CIACCIO Fabio
C/o Casa Famiglia Focus Via Sanno 64
00183 ROME

M. CELA Shefquet
CILAP (Casa dei Diritti Sociali)
Via Paolo V 78
00183 ROME

M. DI GERONIMO Michele
CILAP (Casa dei Diritti Sociali)
Via Ettore Paladini 75
00149 ROME
m.digeronimo@tiscali.it

M. PARATO Michele
CILAP (EMMAUS)
Via Masolino Piccolo 8/10
44040 S. NICOLO

M.s SEDAT Sybille
Via Catena 7
TREVIGNANO ROMANO

PAYS-BAS

Mme SMEEKES Alida
EAPN
Ingelandenstraat823
1382 CS WEESP
FAX 00 31294416107
salida@zonnet.nl

Mme YTSMA W
ATD 4de wereld
ingrid.hutter@hetnet.nl

M. LINDEBOOM C.L
EAPN Rijnstraat 10
1972 VG YMUIDEN

Mme van der VLIET Anke
Vrouwen e/ Bijst EAPN
Olympiaweg 117
1076VW AMSTERDAM

Mme HUYBERTS Anja
EAPN
Venkel 5 5491 KZ ST ODENRODE

M. DE KONING Rien
EAPN
Venkel 5 5491 KZ ST ODENRODE

PORTUGAL

M. MARTINHO Fernando
EAPN Portugal (Coimbra)
Rua Dr. Paulo Quintela, Lote 5 - 4^oC
3030-393 Coimbra
fmartinho@sapo.pt

Mme RIBEIRO Maria Fernanda
EAPN Portugal (Coimbra)
Urbanizaçao Enconsta do Sol, Lote 6, R/c Esq.
3130-255 Soure

M. RIBEIRO Antônio Manuel
EAPN Portugal (Braga)
Lugar de Real - Seramil
4720 Amares

M. ANTUNES, José Luí
EAPN Portugal (Porto)
Praça Guilherme Gomes Fernandes, 45 - 4^o
4050 Porto

ESPAGNE

M. HERNANDEZ JIMENEZ Ricardo
Asociacion Gaz Kalo Merindad de Sanguesa 10,
entrep. Der
Es-31600 Burlada
FAX 34 948 071 312
gazkalo@retena.net

M. TAPIADOR MALAGON Miguel
Ayuntamiento de Miguel Turra
Irlanda n°24 Es-13170 Miguelturra
FAX 34 926 241 015
tsocial@navegalia.com

Mme BANOUB Rabia
Red Andaluzia
C/Sevilla n°8-7°11
Es-29009 Malaga
FAX 34 952 39 32 00
malaga@acoge.org

M. AL GOUCH Nourdin
Red Andaluzia
C/Sevilla n°8-7°11
Es-29009 Malaga
FAX 34 952 39 32 00
malaga@acoge.org

M. VIRELLA SANCHEZ Juan Pedro
Red Andaluzia
Parque las Naciones, 31. 1° Izquierda
Es-41008 Sevilla
FAX 34 954 90 07 73
jpvirella@teleline.es

Mme PAGADOR PECO Carmen
Ayuntamiento de Miguel Turra
Irlanda n°24 Es-13170 Miguelturra
FAX 34 926 241 015
tsocial@navegalia.com

Mme GALLARDO GARCIA-SAAVEDRA
Maria Luisa
Ayuntamiento de Miguel Turra
Plaza Mariana Pineda 1-8-A
Es-13500 Ciudad Real
FAX 34 926 24 10 15
luisargueton@navegalia.com

Mme SERRANO CARRASCOSA Ana Belen
EAPN CLM Santa Leocadia n°5-1° B
45002 TOLEDO
FAX 34925257921
eapn.clm@retemail.es

M. SEGOVIA BERROGUI David
EAPN-CLM
C/Joan de Goienetxe n°4, 3B
31014 PAMPLONA
FAX 34 948211858
lamajari@pangea.org

ROYAUME-UNI

Mme GALASHAN Dawn
31 Marquis Road, Woodside AB242QY
ABERDEEN UK
dawn_galashan@btconnect.com

M. HARVEY Jim
Poverty Alliance/CAP Network Scotland
25 Valleyfield Street
G214DH GLASGOW SCOTLAND
FAX 00 1413530686

Mme OXLADE Dale
APNAC
Lalbion flats Cilfynydd Rd Portypridd
CL37 4NJ WALES

M. KELLY Peter
Poverty Alliance 162 Buchanan Street
G1 2LL GLASGOW SCOTLAND
FAX 00 1413530686
peter.kelly@povertyalliance.org

Mme STANLEY Moira
31 Parc Alun Mold
CH71LQ FLINTSHIRE WALES

SUEDE

Mme JOHNSON Gith
KRIS -Criminals Return In Society)
Bondegatan 9A
11623 STOCKHOLM SWEDEN
FAX 00 4686432960
githj@hotmail.com

M. SIGURD Björn
Box 151
17822 EKERO STOCKHOLM SWEDEN
bjornsigurd@hotmail.com

M. LONEGREN Philip
EAPN
Lindhagensgatan 59
S-11243 STOCKHOLM
philiplonegren@chello.se

M. BOHLIN Östen
VAGA VARNA VARANDRA
Karlavägen 27
S-11431 STOCKHOLM
FAX 4686117326

M. HELLGREN Bo
KIC-Kooperativ IdéCentrum
Box 9037
S-12609 HAGESTEN
FAX 08-447 48 19
bo@kic.se

M. SAMUELSON Rolf
RSMH
Ferlingsgatan 73
S75428 UPPSALA
rolf.samuelson@telia.com

POLOGNE

M. ZARZYCKI Wojciech
BARKA foundation for mutual help
os. Powstancow Narodowych 31/4
61215 Poznan
FAX 00 48618516678
wzarzycki@barka.org.pl

M. MAJ Krzysztof
BARKA foundation for mutual help
11 listopada 128D/C3
62031 Lubon
FAX 00 48618516678
kmaj@barka.org.pl

BULGARIE

M. MINEV Douhomir
PERSPEKT
159 Rakovski Str. 1000 SOFIA BULGARIA
FAX 00 35929885448
perspekt@tradel.net

Mme JELIAZKOVA Maria
PERSPEKT
159 Rakovski Str. 1000 SOFIA BULGARIA
FAX 00 35929885448
perspekt@tradel.net

HONGRIE

M. GYORI Peter
Shelter Foundation
Szentkiralyi Utca 22-24
H-1088 BUDAPEST
FAX 00 3613203097
gyori_peter@yahoo.com

LETTONIE

MmeCIMDINA Ilva
NGO Centre LATVIA
Lacplesa 52/54-22
LV-1011 RIGA
FAX 00 371-7289227
ilva@ngo.org.lv

EQUIPES D'ANIMATION

Mme De BOE Françoise
Service Pauvreté
Rue de la Loi, 150
1040 Bruxelles
francoise.deboe@antiracisme.be

Mme GORIS Josée
Cellule Pauvreté
Anspachlaan, 1
1000 Brussel
josee.goris@minsoc.fed.be

Mme MOLINGHEN Sophie
Cellule Pauvreté
Bd. Anspach, 1
1000 Bruxelles
sophie.molinghen@minsoc.fed.be

Mme KENNINGHAM Sarah
ATD Quart Monde
Av. Victor Jacobs 12
1040 Bruxelles
sarah.kenningham@tiscali.be

M. TERMOTE Henk
Steunpunt Armoedebestrijding
Rue de la Loi, 150
1040 Bruxelles
henk.termote@antiracisme.be

Mme DIERCKX Danielle
UFSIA
Prinsstraat 13
2000 Antwerpen
FAX 032-3-220 46 36
danielle.dierckx@ufsia.ac.be

Mme NOLMANS Cynthia
EAPN
Rue du Congrès 37-41/2
1000 Bruxelles
cynthia.nolmans@eapn.skynet.be

M. DRAPIER Geoffroy
Comité des Marolles
Rue de la Prévoyance, 56
1000 Bruxelles
cgam@wanadoo.be

Mme HERMANS Marja
Welzijnszorg
Huidevetterstraat, 165
1000 Brussel
marjahermans@welzijnszorg.be

Mme MORAS Diane
APGA
apga.moras@antwerpen.be

Mme GIEDTS Sofie
FLORA
Vooruitgangstraat 333/8
1030 Brussel
sofiegedts@florainfo.be

Mme ROTTIERS Julia
FLORA
Vooruitgangstraat 333/8
1030 Brussel
julia@florainfo.be

M. HOREMANS Mathias
M. & Mme HOREMANS Ludo & Ingrid
EAPN
Rue du Congrès 37-41/2
1000 Bruxelles
ludo.horemans@antwerpen.be

M. FARRELL Fintan
EAPN
Rue du Congrès 37-41/2
1000 BRUXELLES
fintan.farrell@eapn.skynet.be

M. VEREECKEN Léopold
Forum Belge de lutte c/pauvreté
Rue Alphonse Renard, 86/7
1180 BRUXELLES
leopold.vereecken@skynet.be

Mme GERONDAL Micheline
EAPN
Rue du Congrès 37-41/2
1000 Bruxelles
micheline.gerondal@skynet.be

Mme HUBERT Cécile
Grandes Villes
Bd. Anspach, 1
1000 Bruxelles
cecile.hubert@minsoc.fed.be

Mme JANSEN Carine
Ministère Région Wallonne-
Intégration sociale
Rue des Masuis jambois, 5
B-5100 JAMBES
FAX 032/81-32 84 79
c.jansen@m.rw.wallonie.be

Mme FONSECA Clara
EAPN
Rue du Congrès 37-41/2
1000 Bruxelles
clara.fonseca@eapn.skynet.be

M. VAN HUMBEECK Patrik

Mme MAES Kris

AUTORITES

M. REPPAS Dimitros
Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale -
Présidence grecque de l'Union Européenne

M. VANDE LANOTTE Johan
Vice 1er Ministre et Ministre du budget, de l'in-
tégration sociale et de l'Economie sociale Belge

M. VANDENBUSSCHE Johan
Cabinet Vande Lanotte

Mme NEELS Ann
Chef de Cabinet Social Integration Belgian Vice
Premier Minister of Budget, Social Integation and
Social Economy

M. ANGELIDIS Angelos
Attaché aux affaires Sociales de la représentation
permanente Grecque

PRESIDENCE

M. NICAISE Ides
Pdt. Comité de Gestion Service Pauvreté
Van Evenstraat 2E
3000 LEUVEN
016 32 33 37 016 32 33 44
ides.nicaise@hiva.kuleuven.ac.be

INVITES

LOUIS Etienne
LEONORI Luigi

Annexe IV

Bibliographie

1. Le droit de participer: n°176 de la Revue Quart Monde, www.atdquartmonde.org/irfrh/RevueQM/R176.html
2. Guide des outils et méthodes de participation des personnes en difficulté: étude européenne, www.eapn.org/inclusion/strategy_fr.htm#guide
3. Ensemble, nous allons de l'avant et Echanger des mots pour un avenir, Mouvement des personnes à faibles revenus et avec enfants, Groupe d'Ostende, www.armenaanhetwoord.be
4. La nouvelle question sociale: repenser l'Etat providence, Pierre Rosenvallon, Seuil 1995, www.seuil.com
5. La démocratie providentielle, Dominique Schnapper, Gallimard essais, février 2002, www.gallimard.fr
6. Le crépuscule du social, Didier Vrancken, Editions Labor, avril 2002, www.labor.be
7. De quoi vivons-nous? La pauvreté en Belgique, Moeder, Waarvan leven wij ? Over armoede in België, Français, Néerlandais Danielle Dierckx, Cera Foundation, 2002, www.cerafoundation.be
8. Alternatives Economiques, numéros 205 et 207, www.alternatives-economiques.fr
9. World Poverty, Peter Thownsend & David Gordon, The Policy Press 2002, www.bris.ac.uk/Publications/TPP/tpp.htm
10. Participation citoyenne et politique urbaine, conférence européenne Bruxelles, 8-9 octobre 2001, rapport final: www.hacer-europe.org
11. Le clochard, Alexandre VEXLIARD, Etude de psychologie sociale, Paris, Desclée de Brouwer, 1957
12. Sans domicile fixe, Hubert PROLONGEAU, Hachette Littératures, Collection Pluriel, 1997
13. Les naufragés, Avec les clochards de Paris, Patrick DECLERCK, Terre Humaine – Plon, 2002
14. Rencontre européenne des personnes qui vivent dans la pauvreté, Bruxelles 1 & 2 décembre 2001 European Anti-Poverty Network (français, anglais, néerlandais) Mail: team@eapn.skynet.be ou internet: www.eapn.org
15. La connaissance des pauvres, sous la direction de Pierre Fontaine, Ed. Travailler le social, 1996
16. La misère du monde, P. BOURDIEU, Seuil, 1993
17. De la galère à la citoyenneté. Les jeunes, la cité, la société, BOUAMAS. S. Desclée de Brouwer, 1993. cité par Roger SALBREUX in La connaissance des pauvres (16)
18. Qu'est-ce que le progrès ? Nord-Sud, un clivage à dépasser , KI-ZEBO J, 1993, cité par Roger SALBREUX in La connaissance des pauvres (16)
19. Le travail dans vingt ans, Commissariat Général du Plan (France) Odile Jacob 1995
20. Le nouvel âge des inégalités, FITOUSSI JP & ROSENVALLON P, Points essais 376, 1998

